



Janvier
2011

COMPTE-RENDU
DES ACTIVITES
DE L'ANNÉE 2010



Future Ramadou et Berbezies

SOMMAIRE

Edito 2

Les Séances du Conseil Municipal 3 à 10

L'État Civil 11

Finances 12-13

Investissements et Travaux 2010 14 à 17

Projets 2011 18-19

Communauté des Communes Arize 20-21

Vie Communale 22 à 25

Vie Associative 26 à 32

L'Agenda 32

L'École 33

Sabarar d'Autrefois 34

Merci aux associations pour leurs articles, et à la commission communication qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro.

Mairie de Sabarat

1, place du Pradet
09350 SABARAT

Tel : 05 61 69 91 08
Fax : 05 61 69 57 70

Email : mairiedesabarat@orange.fr

www.sabarat.fr



En ce début d'année, je vous présente à tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux de bonne santé et de satisfactions personnelles et professionnelles pour 2011.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment privilégié où se dessinent et s'expriment des vœux et des projets. Cela va de l'écolier qui promet de bien faire ses leçons ou de bien se tenir à la cantine, des familles qui envisagent de s'agrandir ou de déménager, des entreprises qui parient sur un développement... et les communes qui annoncent les réalisations envisagées dans l'année.

Sabarar ne dérogera pas à la tradition. En parcourant ces quelques pages, vous découvrirez plus en détail toutes les réalisations de l'année 2010 et les projets à venir. Mais aussi et c'est une nouveauté une information sur les activités de la Communauté des Communes de l'Arize et plus particulièrement sur la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui mobilisera notre commune sur les trois ans à venir.

Vous y trouverez aussi deux « coups de gueule » concernant la propreté du village et l'école. Il est important que tous et toutes unissons nos efforts pour que Sabarat puisse évoluer et se développer. Sans l'investissement, la solidarité et la volonté de tous, nous ne réussissons pas à faire vivre notre commune.

En effet, une commune ne pourrait fonctionner sans la participation de plusieurs acteurs :

- Tout d'abord mes trois adjoints et l'ensemble du conseil municipal ainsi que les membres des commissions, que je remercie pour leur implication et leur travail.

- Ensuite, les membres des associations qui animent et enrichissent notre beau village. Sans ces bénévoles qui se font de plus en plus rare, les villages ruraux comme le nôtre serait bien triste : plus de fêtes locales, plus de pêche, de chasse, de pétanque ou plus de moments où se retrouver pour passer du bon temps. Mais attention toutes ses animations peuvent disparaître, faute de bénévoles.

Alors n'hésitez, pas rejoignez nos associations ..

- Enfin, les employés communaux pour l'intérêt et la conscience professionnelle apportés dans leurs missions.

Je remercie vivement tous ces gens qui sont indispensables à la bonne marche de notre village, Sabarat.

Bonne lecture.

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Que 2011 vous apporte joie, chaque familiale, entente et santé.

Votre Maire
NIHORAT Laurent



Ensemble, transmettons

le meilleur.

Les Séances du Conseil Municipal

24 FÉVRIER 2010

Présents : MM. MILHORAT Laurent - DUPONT Christophe - REY Didier - LACANAL Carole - BARRE Patricia
DELANAUD Camille - IQUIA Arlette - MARROT Berthe - RHODES Patrick - SOUQUE Josée.

Absent excusé : Monsieur BAQUIE Christophe (procuration à Mme. MARROT Berthe.

DÉLIBÉRATIONS

ATTRIBUTION INDEMNITÉ RECEVEUR MUNICIPAL

L'indemnité a versé à M. MONTAGNE Percepteur pour l'année 2009 s'élève à 271,96 € + 30,49 € (montant brut).

*Lecture de la délibération.
Votée à l'unanimité.*

CONVENTION A.T.E.S.A.T.

L'Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.) clarifie le contenu des missions, leurs conditions d'exécution et affirme la solidarité aux petites collectivités.

C'est une mission du service public d'intérêt général de l'État, hors champs concurrentiel, assurée par la DDT, pour les communes et leurs groupements, qui ne disposent pas de moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de leurs compétences, dans le domaine de la voirie, de l'aménagement, de l'habitat.

Dans le domaine de la voirie

- assistance à la gestion de la voirie et de la circulation,
- assistance, pour l'entretien et les réparations de la voirie, à la programmation des travaux, à la conduite des études, à la passation des marchés de travaux et à la direction des contrats de travaux,
- assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation,
- assistance à la définition des compétences à transférer à un groupement de communes.

En aménagement et habitat

- conseil sur la faisabilité d'un projet ainsi que sur les procédures et démarches à suivre pour le réaliser.

Cette convention est passée entre la Mairie de Sabarat et la DDT (ex DDE). Cette assistance, établie pour une année et reconductible 2 années, donne lieu à une convention entre le bénéficiaire et l'Etat précisant, le cas échéant, le contenu de la mission et son coût.

Le coût pour la commune de Sabarat pour bénéficier de ces services est de 142,85 € par an.

*Lecture de la convention.
Lecture de la délibération.
Votée à l'unanimité.*

PAIEMENT RÔLE 2008 AU SMDEA

La commune a, par convention avec le SMDEA, la charge du passif d'exploitation eau potable et assainissement. Au titre de l'année 2008, le SMDEA nous demande de régulariser le rôle de la commune qui s'élève 885 €.

*Lecture de la délibération.
Votée à l'unanimité.*

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le changement des radiateurs permettant de chauffer les 2 appartements communaux est prévu car ceux qui sont installés sont vétustes et afin de permettre une économie d'énergie.

Les radiateurs qui seront installés seront des radiateurs rayonnants.

Pour l'appartement T5, seront achetés 10 radiateurs, pour l'appartement T4, 9 radiateurs, pour un total de 5 350 € HT selon l'estimatif réalisé par un professionnel.

Pour ce faire des demandes de subventions vont être envoyées :

A l'Etat : DGE : 20% (1 070 € HT)

A la Région : FRI : 15% (802,50 € HT)

Au Département : FDAL : 20% (2 140 € HT)

Si toutes les subventions sont accordées, il restera 1 337 € HT à la charge de la commune.

*Lecture des délibérations (DGE, FDAL et FRI)
Votée à l'unanimité.*

PARTICIPATION FONDS UNIQUE HABITAT

Dans le cadre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, le fonds unique habitat permet d'aider les ménages en difficulté d'une part à faire face aux frais d'accès au logement (dépôt de garantie, caution solidaire, frais d'agence, frais d'installation, premier mois de loyer) et d'autre part à se maintenir dans un logement (aides aux impayés de loyers, de factures d'eau, de téléphone ou de chauffage). Il est demandé aux communes par le département de participer au Fonds Unique Habitat en fonction de leur population.

Pour la Commune de Sabarat, la Cotisation au FUH (pour les personnes et les familles éprouvant des difficultés à accéder à un logement décent ou à s'y maintenir, pour impulser et coordonner l'action des différents acteurs dans la mise en œuvre du droit au logement) pour l'année 2010 s'élève à **446 €**.

*Lecture de la lettre de M. BONREPAUX,
Président du Conseil Général de l'Ariège
Lecture de la délibération.
Votée à l'unanimité.*



Les Séances du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX RUE DE LA GARINIÈRE

Mme. SOUQUE évoque l'avancement des travaux de la rue de la Garinière et informe le Conseil Municipal du mécontentement d'un riverain à propos de cet aménagement, elle signale ensuite qu'il manque un passage bateau pour donner accès au trottoir pour les handicapés du côté droit de la rue.

A propos de l'avancement des travaux, M. le Maire et son Premier Adjoint informent le Conseil Municipal que le béton désactivé sera refait car il n'a pas été bien fait la première fois.

De plus le Cabinet d'étude a fait une erreur de purge, il avait prévu 80 m³ à enlever et il s'est avéré qu'il fallait en enlever 240.

Il y aussi quelques travaux de plus à faire :

- Le trottoir devant la Mairie sera refait afin d'harmoniser avec le reste des travaux.
- Des bouches de pluvial seront rajoutées pour parfaire la sécurité (ce n'est pas une obligation mais M. le Maire souhaite le rajouter)
- Un emplacement de poubelle non prévu a été rajouté.

TNT

En ce qui concerne la TNT, M. REY nous informe que la date de mise en fonctionnement sur le relais de SABARAT a été bloquée par le CSA au 8 novembre 2011.

SACS JAUNES

Mme. SOUQUE demande si un conteneur à sacs jaunes pouvait être installé devant la salle polyvalente car les sacs sont en permanence crevés et éparpillés par les chiens errants.

Elle demande aussi s'il était possible de rappeler aux administrés de mettre les ordures ménagères dans des sacs poubelle avant de les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.

M. le Maire propose qu'un palox soit mis en place afin que les sacs jaunes soient déposés dedans et que des affiches soient collées sur les conteneurs à ordures ménagères afin de rappeler des règles d'hygiène.

CANTINE

M. le Maire rappelle que la possibilité de changement de fournisseur pour la cantine scolaire est toujours à l'étude. Nous envisageons un changement mais notre problème se situe au niveau du coût du transport.

Pour le prochain Conseil Municipal M. le Maire présentera une étude chiffrée afin de décider si oui ou non nous optons pour ce changement



10 MARS 2010

Présents : MM. MILHORAT Laurent - DUPONT Christophe - REY Didier - LACANAL Carole - BAQUIE Christophe
BARRE Patricia - DELANAUD Camille - IQUIA Arlette - MARROT Berthe - RHODES Patrick - SOUQUE Josée.

Absent : Aucun

DÉLIBÉRATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF

Le Compte de Gestion est le document comptable fourni par M. le Percepteur et le Compte Administratif est le relevé des opérations effectuées par la Mairie pour l'année 2009.

Les résultats des deux documents sont identiques.

Présentation du Compte Administratif par M. le Maire, le Compte de Gestion est mis à la disposition du Conseil Municipal.

Pour consulter le Compte Administratif 2009 veuillez vous rendre à la page spéciale finance de ce numéro

Afin de voter la délibération et pour tout débat éventuel, M. le Maire quitte la salle.

La présidence du Conseil Municipal est prise par DUPONT Christophe, Premier Adjoint.

*Lecture de la délibération d'approbation du Compte Administratif pour l'année 2009.
Votée à l'unanimité.*

M. le Maire reprend la présidence de la réunion du Conseil Municipal.

AFFECTATION DE RESULTAT

AFFECTATION EN RÉSERVE R 1068 EN INVESTISSEMENT	68 971,05
REPORT EN FONCTIONNEMENT R 002	47 261,09

*Lecture de la délibération pour l'affectation des résultats.
Votée à l'unanimité.*

Les Séances du Conseil Municipal

COMPTE DE GESTION

	RÉSULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (2008)	PARTS AFFECTÉES A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2009
Budget Principal				
Investissement	- 47 447,91	0,00	51 484,86	4 036,95
Fonctionnement	76 072,73	39 989,91	80 149,32	116 232,14
TOTAL	28 624,82	39 989,91	131 634,18	120 269,09

.Lecture de la délibération pour l'approbation du Compte de Gestion pour l'année 2009.

Votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

ÉTUDE CHANGEMENT FOURNISSEUR CANTINE

M. le Maire présente au Conseil Municipal une étude concernant les frais qu'occasionneraient un changement de fournisseur de la cantine scolaire. Nous passerions d'une liaison froide (repas congelés) à une liaison chaude (repas frais).

Le transport de la nourriture se fera avec le véhicule de la Commune, avec des malles de transport et un caisson (selon les normes sanitaires en vigueur).

Les prix des repas facturés à la mairie passeraient de 3,24 € (Cuisine centrale) à 4,50 € (Moulin de Bouydou) plus le transport journalier des repas soit un coût supplémentaire pour la commune d'environ 3 000 € annuel. Il faut aussi ajouter à cela l'achat d'un four et des caissons.

Le prix du ticket de cantine passant de 1,68 € à 2 € pour les enfants et de 4,24 € à 5 € pour les adultes.

La mairie souhaite vivement faire cet effort financier afin que nos élèves puissent avoir des repas convenables.

Suite à l'accord de tous les membres du Conseil Municipal, il est décidé que lors du prochain conseil municipal, la délibération du changement de fournisseur serait soumise au vote.

C'est après les vacances de Pâques que le changement s'opèrera.

TRAVAUX RUE DE LA GARINIÈRE

Les travaux de la Rue de la Garinière ont été suspendus cette semaine pour cause d'intempéries.

M. BAQUIE informe le Conseil Municipal qu'il y aurait un problème de trottoir devant chez Mme FAURE. Ce problème a déjà été évoqué en réunion de chantier par Mme. FAURE elle-même, une réponse lui avait été fournie par Mme. GAUTHIER du cabinet AKI. Le problème sera revu.

SÉCHERESSE 2009

M. le Maire présente au Conseil Municipal des prospectus concernant l'information des administrés face aux dégâts causés par la sécheresse de l'été 2009 et la gestion des déchets.

Il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir distribuer ces informations dans leur quartier.

24 MARS 2010

Présents : MM. MILHORAT Laurent - DUPONT Christophe - REY Didier - LACANAL Carole - BARRE Patricia
DELANAUD Camille - IQUIA Arlette - MARROT Berthe - RHODES Patrick - SOUQUE Josée.

Absent : Monsieur BAQUIE Christophe (procuration à Mme. MARROT Berthe).

DÉLIBÉRATIONS

CHANGEMENT FOURNISSEUR CANTINE

Comme décidé lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, à compter de la rentrée des vacances d'avril, notre fournisseur de repas pour la cantine sera la Moulin de Bouydou de Montbrun Bocage (liaison chaude).

Lecture de la délibération du changement de fournisseur de repas de cantine scolaire.

Votée à l'unanimité.

*Lecture de la délibération fixant le prix des repas :
2 € par repas pour les enfants et 5 € pour les adultes.*

Votée à l'unanimité.

CONVENTION VOIRIE

Nous devons adopter la convention mandat pour travaux de voirie avec la Communauté des Communes.

*Lecture Convention de mandat travaux de voirie 2010.
Lecture Délibération donnant pouvoir de signature au
maire pour la convention de mandat travaux voirie 2010.*

Votée à l'unanimité.

Lecture de l'estimation réalisée par la DDT du programme de travaux voirie 2010 (chemins qui seront refaits cette année)
Coût estimé : 28 979 € HT soit 34 659 € TTC

Les Séances du Conseil Municipal

AVENANT RUE DE LA GARINIÈRE

Un avenant au marché « Embellissement et Aménagement Rue de la Garinière » est nécessaire car il y a eu des travaux supplémentaires à effectuer la création d'un emplacement pour les poubelles en haut de la Garinière, l'augmentation du nombre des évacuations pluviales, l'évacuation de terre due aux purges (plus importante qu'elle n'y paraissait) et une solution hydrofuge pour le désactivé afin de le protéger au maximum.

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES	Coût HT en €
Travaux Mairie	1 841,47
Emplacement Poubelles	541,13
Évacuation Eaux Pluviales	3 720,22
Purges	2 216,16
Traitement Désactivé	490,80
TOTAL	8 809,78

Le montant de l'avenant s'élève à 8 809,78 € HT soit 10 536,50 € TTC (environ 5% du marché).

Lecture de la délibération concernant l'avenant
Vote : 10 voix pour, 1 voix contre.

TAUX IMPOSITION 2010

Sur proposition de la Commission des Impôts, M. le Maire soumet au vote, pour l'année 2010 une stagnation des taux (pas d'augmentation des taux par rapport à 2009).

Taxe d'Habitation : 8,74 %
Taxe Foncière bâti : 7,60 %
Taxe Foncière non bâti : 67,12 %

Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

CORRESPONDANT INTEMPERIE ERDF

ERDF demande que soit désigné au sein du Conseil Municipal deux correspondants intempérie :

- MILHORAT Laurent
- REY Didier

SMDEA

Les administrés concernés par la deuxième tranche de l'assainissement ont reçu la facture pour le tabouret : 814 €.

Ce tarif étant plus élevé que lors de la première tranche, la Mairie a demandé via un courrier un justificatif de cette augmentation de prix.

SUBVENTIONS 2010 ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENT° en €
Comité des Fêtes	4 200
École Coopérative	900
Chasse	250
Pêche	250
Déportés	65
Foyer rural	400
Pétanque	250
Observatoire	250
TOTAL	6 565

Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.

SUBVENTIONS CCAS

M. le Maire propose de verser une subvention de 2 800 € au CCAS de la Commune de Sabarat.

Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2010

Présentation du Budget Primitif 2010 par M. le Maire.

Pour consulter le Budget Primitif 2010, veuillez vous rendre à la page spéciale finance de ce numéro

Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.

TRAVAUX RUE DE LA GARINIÈRE

Le béton désactivé a été coulé et est terminé dans toute la rue, la fin des travaux est prévue pour la semaine du 5 avril.

Le changement des candélabres est en train de s'effectuer.

RESTAURATION FONTAINE L'ARIO

Les travaux doivent normalement commencer cette semaine, cependant il y a quelques soucis pour brancher la pompe, ce qui engendre un surcoût de travaux effectués par la SPIE.

En ce qui concerne le projecteur, il sera branché sur le candélabre à proximité.



Les Séances du Conseil Municipal

10 JUIN 2010

Présents : MM. MILHORAT Laurent - DUPONT Christophe - REY Didier - LACANAL Carole - BAQUIE Christophe
BARRE Patricia - DELANAUD Camille - IQUIA Arlette - MARROT Berthe.

Absent : Madame SOUQUE Josée (procuration à Mme. BARRE Patricia).
Monsieur RHODES Patrick (procuration à Mr. REY Didier).

DÉLIBÉRATIONS

VENTE PARCELLE SIEVAL AU SMDEA

Le SMDEA est installé sur une propriété mise à disposition par l'ex SIEVAL sur la commune du FOSSAT. Il ne dispose pas de l'emprise foncière de ses installations en pleine propriété, qui appartient toujours aux communes de l'ex SIEVAL donc à la commune de SABARAT. Aujourd'hui, il est demandé aux communes ex membre du SIEVAL de vendre leur quote-part du terrain au Conseil Général afin d'y construire un centre d'intervention de la Direction des Infrastructures.

*Lecture de la délibération concernant la vente.
Votée à l'unanimité.*

CONSULTATION PRESTATAIRE CHANGEMENT RADIATEURS APPARTEMENTS MUNICIPAUX

Dans un souci d'économie d'énergie il a été décidé par délibération du 24 février 2010 de changer les 20 radiateurs des appartements communaux. Il faut maintenant choisir le prestataire qui réalisera ce changement et donc lancer le marché des travaux de l'opération.

*Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.*

QUESTIONS DIVERSES

RESTAURATION FONTAINE L'ARIO

La restauration de la fontaine de l'Ario est pratiquement terminée, la pompe à eau et le spot ont été mis en place, il ne reste plus qu'à les brancher.

Le coût des opérations de branchements (pour l'éclairage et la mise en eaux) effectuées par le SDCEA s'élève à 2 980€.

De plus sera ajouté sur la pierre, au dessus du robinet un plaque de 50X30 en laiton : « FONTAINE DE L'ARIO RENOVEE EN 2010 ».

ETUDE REHABILITATION LOGEMENT MIRAMI SANS

Le Conseil Municipal était intéressé par ces 2 logements pour en faire des logements sociaux.

Après visite d'un membre du CAUE, les coûts de réfection de ces 2 maisons s'élèvent à :

- Première maison : il peut y être fait 1 appartement T3 :
Coût des travaux : 132 000€ à 165 000€ HT hors acquisition et hors honoraires.
Montant des aides : 10% soit 14 650€

- Deuxième maison : il peut y être fait 1 appartement, un T3 ou un T4 :

VENTE PARCELLE ZONE ARTISANALE

Suite à la vente d'une des parcelles de la Zone Artisanale à la SCI LESDEMANTS et pour sortir ce bien de l'actif de la commune, il est demandé par le percepteur une délibération fixant le prix initial de cette parcelle.

Comme il y a impossibilité de déterminer l'origine de propriété en l'absence de mention dans l'inventaire communal, le Conseil Municipal fixe le prix initial du bien à 100€ pour un prix de vente à 1740€.

*Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.*

AUGMENTATION DES LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil municipal décide à l'unanimité que cette année les loyers communaux seront augmentés. Pour mémoire les loyers n'avaient pas été augmentés en 2009.

Aucune délibération n'est à prendre de ce fait, c'est le percepteur qui calculera cette augmentation, suivant l'indice de référence de l'année 2010.

Coût des travaux pour le T3 : 144 000€ à 180 000€ HT hors acquisition et hors honoraires

Montant des aides pour le T3 : 10% soit 14 650€

Coût des travaux pour le T4 : 168 000€ à 210 000€ hors acquisition et hors honoraires.

Montant des aides pour le T4 : 10% soit 18 400€

Au vu de ces chiffres, ce projet n'est pas possible à réaliser.

NOUVELLE INSTITUTRICE

Une nouvelle institutrice est nommée en temps que titulaire sur le poste de SABARAT, Mme. MEDILIEN.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES ARIZE

- Le PLU intercommunal sera mis en place à partir du mois de juillet.

- Une journée concernant la jeunesse va être organisée afin de travailler sur tout ce qui touche à l'éducation et la jeunesse dans notre vallée (écoles, RPI, CLAE, CLSH, cantine...). Prévue initialement le 23 juin, elle est reportée en septembre – octobre.

Les Séances du Conseil Municipal

TRAVAUX RUE DE LA GARINIÈRE

La réunion de chantier a eu lieu et quelques petites imperfections sont à reprendre :

- Quelques joints sont à refaire.
- De l'eau se déverse dans la trappe France Télécom au bout de la rigole de chez M. Audinot : une étanchéité du regard FT et une déviation seront mises en place.

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a un problème avec la subvention allouée par le Département. Pour que la subvention soit versée, il faudra passer une convention de Réhabilitation des Centres Bourg avec le Département. En fait il faudrait que la commune réhabilite 3 logements afin d'obtenir cette subvention. Au vu de l'étude réalisée par le CAUE cela est impossible.

M. le Maire a envoyé une lettre de réclamation au Président du Conseil Général. Il a aussi informé le Conseiller Général de notre canton, M. BERDOU qui a appuyé notre requête.

Aucune réponse n'ayant été donnée pour le moment, M. le Maire renouvellera sa demande..

CHANGEMENT FOURNISSEUR CANTINE

Concernant le changement de cantine effectué depuis le mois d'avril, le résultat est positif : les enfants et les parents sont ravis. Les repas sont bien équilibrés et excellents.

La convention pour la fourniture des repas avec le moulin de Bouydou sera donc reconduite pour l'année scolaire 2010/2011

13 SEPTEMBRE 2010

Présents : MM. MILHORAT Laurent - DUPONT Christophe - REY Didier - LACANAL Carole - BAQUIE Christophe
BARRE Patricia - - IQUIA Arlette - MARROT Berthe - RHODES Patrick.

Absent : Madame DELANAUD Camille (procuration à Mme. MARROT Berthe).
Madame SOUQUE Josée (procuration à Mme. BARRE Patricia).

DÉLIBÉRATIONS

CHOIX PRESTATAIRE REMPLACEMENT RADIATEURS APPARTEMENTS COMMUNAUX

PRESTATAIRES	Coût TTC en €
DECAMPS Philippe	9 263,02
ARIZE ELEC	6 395,78
CAZALOT Gilbert	7 140,12
PONS Jean-Philippe	Pas de réponse

Choix du prestataire après comparaison :

ARIZE ELEC pour un montant de 5 347,64 € H.T.
soit 6 395,78 € T.T.C.

*Lecture de la délibération.
Votée à l'unanimité.*

Pour Information : Subvention pour les radiateurs :
Conseil Général : 1 000 € au titre du FDAL ;
Conseil Régional : au titre du FRI, à l'étude à la région.

ADMISSION EN NON VALEUR

Loyer appartement communal :
Ajourné car possibilité de recouvrer la dette car le débiteur est de retour dans la région
Cantine année 2008 :
Frais de cantine non payés par deux parents d'élève qui n'ont pu être recouverts par le percepteur : Total 42 €

*Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.*

SPECTACLE ESTIVE

Demande de l'ESTIVE d'une subvention exceptionnelle afin d'organiser sur la Commune de Sabarat un Spectacle, (MICHEL HINDENOCH conteur), le Dimanche 17 Octobre 2010 à 17 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 400 € à l'Estive.

*Lecture de la délibération.
Votée à l'unanimité.*

DÉCISION MODIFICATIVE BP2010

Afin de pouvoir verser la subvention votée précédemment une Décision Modificative du Budget Primitif 2010 doit être adoptée :

Désignation Article		
Num/Chap	Libellé	Dépenses
022	Dépenses imprévues	- 400
6574	Subvention de Fonctionnement	400

*Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.*

QUESTIONS DIVERSES

SUBVENTION EPAREUSE TRACTEUR

Subventions octroyées :
Conseil Général : 5 000 € au titre du FDAL ;
Conseil Régional : au titre du FRI, un seul dossier par

an (subvention accordée pour le remplacement des radiateurs des appartements communaux), s'il reste des crédits en fin d'année au Conseil Régional, une subvention sera éventuellement versée.

Les Séances du Conseil Municipal

TRAVAUX D'AMELIORATION ET DE REDUCTION DE LA VITESSE POUR LA TRAVERSE DU VILLAGE

Croisement RD119/RD 629 (Quatre chemins)

Monsieur le Maire et le 1er adjoint ont rencontré un chef de chantier de la COLAS pour un devis pour faire un rond point en galets avec bordure.

Monsieur le Maire souhaite aussi demander un devis pour mettre 4 feux tricolores ou des feux à détecteurs de vitesse avec passage piéton aux entrées de village (vers Les Bordes Sur Arize et vers Pailhes).

Traversé du village (route du Mas d'Azil)

Résultat de l'étude réalisée par le CAUE de l'Ariège suite à la demande de la mairie

Première partie de l'aménagement - Du pont au monument aux morts (travaux pouvant être lancés car assainissement déjà réalisé) :

Aménagement d'un passage à circulation alternée (passage sur une seule voie) avec sens prioritaire au niveau de chez Monsieur et Madame DEJEAN permettant un élargissement des trottoirs.

Une expérimentation est obligatoire avant la mise en place définitive. Réalisée par la DDT de l'Ariège (UT de Pamiers).

Pour le prochain conseil municipal : estimation chiffrée de ces travaux afin de prévoir comment budgétiser le projet pour une réalisation en 2011.

Planning pour réalisation :

Relevé topo à faire et demande 2 ou 3 devis

Choix du Cabinet Etude pour suivi des travaux

Dépôt des demandes de subvention (mars 2011)

Deuxième partie de l'aménagement (après travaux assainissement – non prévu par le SMDEA à ce jour) du monument aux morts à la salle du Langoust

Réalisation d'une chicane droite de type écluse 40 mètres avant le virage (maison Catala) avec élargissement des trottoirs.

PLU INTERCOMMUNAL

Le cabinet CITADIA a été choisi pour l'élaboration du Plan Local Urbanisme Intercommunal.

1ère rencontre pour se présenter et exposer nos attentes a déjà eu lieu.

Réunion pour le lancement du PLUI prévu pour tous les conseillers municipaux du canton le mercredi 22 septembre 2010 à la salle multimédia du Mas d'Azil.

RENTREE SCOLAIRE

Nouvelle institutrice à l'école de Sabarat : Mme MEDILIEN
Effectifs : 18 enfants par classe (cycle 1 et cycle 2 aux Bordes sur Arize, cycle 3 à Sabarat)

Cantine : poursuite de la cantine avec le Moulin de Bouydou car satisfaction générale de la prestation (qualité des repas).

FRESQUE SALLE DU LANGOUST

Le conseil municipal souhaiterait égayer la salle du Langoust.

La réalisation de fresques représentant des vues de Sabarat sur les murs de la Salle a été retenue.

Madame CREPIER ayant monté une micro-entreprise, le conseil municipal lui demandera un devis pour une première oeuvre.

TERRAIN BOUBILA

Etant intéressé par le terrain en face de la rivière pour faire un terrain de jeux et une aire de pique-nique, M. le Maire va faire une lettre pour lui demander s'il est vendeur.

06 DECEMBRE 2010

Présents : MM. MILHORAT Laurent - DUPONT Christophe - LACANAL Carole - BAQUIE Christophe - IQUIA Arlette
MARROT Berthe - SOUQUE Josée.

Absent : Madame BARRE Patricia (procuration à Mme. SOUQUE Josée).
Madame REY Didier (procuration à M. DUPONT Christophe).
Madame RHODES Patrick (procuration à M. MILHORAT Laurent).

DÉLIBÉRATIONS

DÉCISION MODIFICATIVE BP2010

Afin de pouvoir rembourser le capital des emprunts 2010 une Décision Modificative du Budget Primitif 2010 dans la section Investissement doit être adoptée :

Désignation Article		
Num/Chap	Libellé	Dépenses
020	Dépenses imprévues	- 180
1641	Emprunts	180

*Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.*

RÉALISATION D'UNE FRESQUE SALLE DU LANGOUST

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la réalisation d'une fresque murale à l'intérieur de la Salle du Langoust représentant la place du Coustou et le Temple. Un devis a été demandé à Marielle CREPIER.
Le montant du devis est de 2 080 euros peinture comprise.

*Lecture de la délibération
Votée à l'unanimité.*

Les Séances du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

POINT SUBVENTIONS

INVESTISSEMENT 2011

Rue Garinière/Place du Pradet

Embellissement : 120 745 euros
Rampe et porte : 6 003 euros

Subvention Etat (DGE) : 28 320 euros
Subvention Région (FRI) : 18 681 euros
Subvention Conseil Général : sans la signature de la convention de reconquête de centre du bourg avec le Conseil Général, la subvention ne peut être attribuée. Cette signature engendrerait un investissement supplémentaire de 45 ans pour la commune afin de réhabiliter trois logements au centre du bourg.

Soit 37 % de subvention perçue.

Tracteur Epareuse

Tracteur : 12 318,80 euros
Epareuse : 10 000 euros

Subvention Etat (DGE) : /
Subvention Région (FRI) : 1 900 euros
Département (FDAL) : 6 000 euros

Soit 35 % de subvention perçue.

Radiateur Appartements Communaux

Changement Radiateurs : 5 641,75 euros

Subvention Etat (DGE) : /
Subvention Région (FRI) : /
Département (FDAL) : 1 000 euros

Soit 17 % de subvention perçue.

Embellissement Village première tranche

DGE : 7 883 euros.

Régularisation effectuée par la Communauté de Communes de l'Arize.

DERNIERS TRAVAUX REALISES

Réparation des toilettes à la bibliothèque et au foyer rural.
Volets repeints.

Pose de barreaux de sécurité sur les petites fenêtres de la Salle du Langoust (coût : 598 euros).

Fontaine de l'Ario : A l'issue du contrôle effectué par le Consuel, la fontaine pourra être raccordée au réseau EDF.

Voirie 2010 : ouvrages réalisés à Mirebach, Bélem, le Peyré, Observatoire, Salle du Langoust pour un montant de 32 077 euros.

Monsieur le Maire remercie Monsieur MARCHINI pour avoir autorisé l'employé Municipal à garer l'épareuse chez lui.

Passage de l'épareuse pour le nettoyage des fossés.

Curage des fossés par l'employé municipal avec location mini pelle.

Voirie 2011 : Travaux prévus à Moulères, Lastujagues, la Sardane, l'Estrade et la Zone Artisanale pour un montant estimé à 33 386,34 euros TTC.

Propositions d'aménagement pour diminuer la vitesse dans le village :

Giratoire franchissable aux quatre chemins.

Traverse du Village (du Pont au Monument aux Morts).

Un devis général va être réalisé pour une demande de subvention.

Un relevé topographique a été réalisé par le Cabinet Jean Pierre VINCENT pour le tronçon du pont à l'embranchement du Chemin de la Ligne, d'un montant de 2 834,52 euros TTC.

Pose d'un panneau lumineux d'information devant la Mairie (coût estimé à 12 000 euros). Un rendez-vous avec la société Chelle est prévu pour l'estimation de la signalisation.

Aire de jeux multisports. Réunion prévue avec l'entreprise Agorespace le 13 décembre 2010. Emplacement prévu Place du Pradet (ancien terrain Basket).

Achat terrain à côté de la rivière (réponse attendue de Monsieur BOUBILA).

Acquisition de deux PC et d'un serveur de fichiers destinés à la mairie pour un montant estimé de 3 000 euros.

TRAVAUX SDCEA

Suite à une réunion avec les techniciens du Syndicat des Communes Électrifiées de l'Ariège et de la SPIE, le renforcement et suppression par EDF de la ligne aérienne moyenne tension de la zone artisanale.

Changement de deux transformateurs défectueux localisés sur les chemins de la Ligne et de Mirebach.

Les lignes seront enterrées. Les transformateurs seront posés sur des terrains appartenant à des propriétaires privés d'où la nécessité d'acheter 2 bouts de parcelles.

MAISONS MIRAMI SANS

Un arrêté de mise en péril sera prochainement pris. Une lettre sera adressée au service des domaines.

Monsieur MILLOT propose de vendre sa maison à la commune, pour l'instant la Commune n'est pas intéressée.

EPICERIE TAMISIER

Fin d'exploitation prévue en 2011. Monsieur TAMISIER souhaite savoir si la commune a l'intention de maintenir le dernier commerce du Village.

Une demande de renseignements sera faite pour savoir sous quelles conditions l'activité peut être maintenue, un rapport sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

TNT

Le passage à la TNT s'effectuera en novembre 2011, (le relais sera équipé).

État Civil 2010



Naissances

Le 24 avril 2010,
LEROUX RENARD Hugo
fils de RENARD Delphine et LEROUX Olivier

Le 3 Septembre 2010
DUPONT Nathan
fils de COMMENGE Marie et
DUPONT Christophe



Le 16 Septembre 2010
VERGE Izia
fils de HOLLOWAY Lili et VERGE Jérôme

Le 23 Octobre 2010
MASCARENC Aymeric
fils de PUJOL Fabienne et MASCARENC Frédéric

Le 22 Novembre 2010
DENIA Manon
fille de LAGARDE Sylvie et DENIA Jean Claude

Le 2 Décembre 2010
REY Louane
fille de VERGE Céline et REY
Didier



Toutes nos félicitations aux parents et aux grands parents.

Décès

Le 14 Février 2010
SUBRA Marcel
à l'âge de 94 ans

Le 16 Février 2010
TAMISIER Georges
à l'âge de 89 ans

Le 22 Mai 2010
MARROT Jacques
à l'âge de 77 ans

Le 26 Juin 2010
SOUQUE Jean Luc
à l'âge de 60 ans

Le 28 Octobre 2010
CROUZET Emile
à l'âge de 77 ans

Le 13 Décembre 2010
FUGIER Roland
à l'âge de 95 ans

Toutes nos condoléances aux familles.

Baptêmes Civils

Le 13 Février 2010,
LACANAL Carole, et ses fils LACANAL
Clément et Bastien (accompagnés de leur papa
LACANAL Thierry)



Le 17 Juillet 2010
CUPERLIER Lisa
fil de PUJOL Sandrine et CUPERLIER Renaud

Le 14 Novembre 2010
DUPONT Nathan
fils de COMMENGE Marie et DUPONT Christophe

Mariage

Le 26 Juin 2010,
BAQUIE Cécile et LAURENS Mickaël



Le 7 Août 2010
DE BAILLOU Yolaine et DANIERE Laurent

Tout nos voeux de bonheur.

Nouveaux Arrivants

Mlle GAILLARD et M. FONTALIRAN et leurs
enfants, Promenade de l'Ario

Familles SAULNIER, DELCROIX et GIBAUT ,
à Lastoujagues

Mme LEFEVRE et M. CATHALA, route du Carla

Bienvenue à Sabarat.

A ce jour, certains administrés ont peut-être été oubliés sur cette liste. Veuillez nous en excuser. A l'avenir, il serait souhaitable que les nouveaux arrivants dans la commune viennent se présenter à la mairie.

Des recettes de fonctionnement en augmentation

Le compte administratif, voté en séance du conseil municipal le 10 mars 2010 et adopté à l'unanimité, représente l'étape incontournable permettant de constater et d'analyser l'utilisation qui a été faite des deniers publics.

FUNCTIONNEMENT

Atténuation de charges	2 826,44
Produits des services de domiciliation	5 893,89
Impôts et taxes	128 471,74
Dotations Particulières	79 604,45
Autres Produits de gestion courante	36 945,85
Produits financiers	4,91
Produits exceptionnels	692,48
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	A 254 439,76
Charges à caractère général	54 314,56
Charges de personnel	82 842,90
Autres charges de gestion courante	24 065,89
Charges financières	13 067,09
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	B 174 290,44
RESULTAT DE L'EXERCICE	A-B=C 80 148,32
RÉSULTAT DE CLÔTURE EXERCICE 2008	D 76 072,73
PART AFFECTÉE INVESTISSEMENT 2009	E 39 989,91
RÉSULTAT DE CLÔTURE EXERCICE 2010	C+D-E 116 232,14

Dépenses investissement en baisse ...

Zonage Pluvial : 7 993,23 €

Remboursement Emprunts : 18 726,01 €

Comme les Recettes d'investissement ...

Subvention École Numérique Rurale : 9 000 €

Fonds de Compensation TVA : 30 174,08 €

Excédent fonctionnement Capital. : 39 989,91 €

Mais des restes à réaliser importants (dépenses ou recettes engagées en 2009 mais pas encore payées ou créditées)

en dépenses :

École Numérique Rurale : 14 455 €

AKI Env (bureau étude Garinière) : 6 309 €

Rue Garinière + Rampe PMR : 126 144 €

et en recette :

Subventions Rue Garinière : 73 900 €

d'où le solde des restes à réaliser : - 73 008 €

Recettes de fonctionnement,

une augmentation de plus de 22 %

Dotations particulières (État) : 69 461,61 €

- Dotations Globales Fonctionnement : 61 821 €
- Compensation : 8 650 € - Fond Dep. TP : 5 306 €
- Dotation Élu local : 2 762 €

Autres produits gest^o courantes : 36 945,85 €

- Carrière Sablière de Garonne arrières : 5 435,63 €
- Carrière La Pyrénéenne forage 2009 : 16 800,62 €
- Location salle du Langoust : 2 945 €
- Location Appartements Mairie : 9 636,64 €
- Location Garages : 2 127,96 €

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Charges à Caractère Général : 54 314, 56 € €

- Électricité : 9 843,13 € - Carburant : 537,84 €
- Cantine : 9 097,12 € - Coupe platanes : 2 909,27 €
- Fêtes et Cérémonies : 964, 24 €
- Frais Télécoms : 1 495,19 € - Fuel : 1213,58 €
- Entretien Voiture et Tracteur : 1 315,36 €
- Frais affranchissement : 804,55 €

Charge du personnel : 80 028,85 €

- Rémunérations : 55 515,65 €
- URSSAF : 11 110 € - ASSEDIC : 10 282,34 €

Autres charges de gest^o courante : 24 065,89 €

- Indemnités Maire et Adjoints : 12 309,56 €
- Subventions Assos : 7 615 € - CCAS : 3 000 € ...

Charges financières : 13 067,09 €

INVESTISSEMENT

Subvention d'investissement	9 000,00
Dotations Fonds divers Réseaux	70 163,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	F 79 163,99
Immobilisations Incorporelles	8 482,27
Immobilisations Corporelles	470,85
Remboursement d'emprunts	18 726,01
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	G 27 679,13
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	F-G=H 51 484,86
RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTES	I - 47 447,91
SOLDE EXÉCUTION INVESTISSEMENT	H+I 4 036,95
SOLDE DES RESTES A RÉALISER	- 73 008,00

AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

Affectation en réserve R 1068 en investissement	68 971,05
Report en fonctionnement R 002	47 261,09

L'excédent de fonctionnement reversé en investissement sera de 68 971,05 € qui résulte du montant des restes à réaliser 73 008 € moins l'excédent de fonctionnement 4 036,95 €.

Il reste alors 47 261,09 € en excédent de fonctionnement : 116 232,14 € montant du solde d'exécution de fonctionnement moins 68 971,05 €

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. Parallèlement, le trésorier principal, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif

Finances : le Budget Primitif 2010

Finaliser les opérations en cours, préparer les futurs investissements.

FONCTIONNEMENT

Électricité : 10 000 € - Combustible : 1 000 € - Carburant : 900 € Eaux Potable/Usée : 3 500 € - Repas Cantine : 12 000 € - Assurances : 4 650 € Frais Télécom : 1 500 € - Taxe Foncière : 2 400 € - Fêtes & Cérémonies : 1 000 € Maintenance (copieur, logiciels) : 1 500 € - Entretien Voies et Réseaux : 6 000 € Fournitures Scolaires : 1 700 € - Fournitures Administratives : 2 000 € Frais Affranchissement : 1 000 € Entretien Matériel Roulant : 800 € - etc..	Charges à Caractère Général	64 650
Rémunération : 56 500 € - Cotisations URSAF : 11 500 € Cotisations Retraites : 10 500 € -etc..	Charges de Personnel et Frais Assimilés	85 720
Indemnités Maire/Adjoints : 12 500 € - Subventions Associations : 6 600 € Subvention CCAS : 2 800 € - etc..	Autres Charges de Gestion Courante	23 950
Intérêt d'Emprunts : 15 000 € - etc..	Charges Financières	15 100
	Dépenses Imprévues Fonctionnement	80 740
AUTOFINANCEMENT	Virement à la section d'Investissement	17 229

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	287 389
---	----------------

	Atténuation Charge&Produits Financiers	655
Cantine : 6 000 € - Concession Cimetière : 200 € - etc..	Produits Services, Domaine et Vente	6 800
Taxe d'Habitation : 26 267 € - Taxe Foncier Bâti : 17 390 € Taxe Foncier Non Bâti : 9 131 € - Taxe Droits de Mutations : 5 000 € Taxe Professionnelle (Compensation État): 69 587 €	Impôt et Taxes	127 375
Dotation Globale de Fonctionnement : 62 637 € - Dotation Élu Local : 2 783 € Compensations Exonérations des Taxes : 9 278 € -etc..	Dotations et Compensations État	75 298
Carrière : 15 000 € - Appartements : 10 500 € - Garages : 2 000 € Salle Langoust : 2 500 € - etc..	Autres Produits de Gestion Courante	30 000
	Excédent de Fonctionnement Reporté	47 261

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	287 389
---	----------------

INVESTISSEMENT

	Dépenses Imprévues d'investissement	6 537
	Remboursement d'emprunts	21 400
Achat d'un tracteur : 12 500 € - Achat d'une épareuse : 10 000 € - Voirie : 35 000 € Rampe Accès Mairie : 10 000 € - École Numérique Rurale : 14 500 € Matériels Informatiques : 2 500 € - Aménagement giratoire franchissable : 10 000 € Fontaine place de l'Ario : 10 000 € - Frais d'insertion : 100 € Aménagement Rue de la Garinière-Place du Pradet : 130 000 € Logiciels Informatiques : 500 € - Frais d'études : 14 000 €	Réalisations d'investissement	249 600
	Opérations Patrimoniales	14 955

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	292 492
--	----------------

	Solde d'exécution reporté	4 037
AUTOFINANCEMENT	Virement de section de fonctionnement	17 229
	Dotations fonds divers réseaux	88 971
État (Dotation Globale d'Équipement) : 36 500 € - DGE (Reste 2008) : 7 400 € Département de l'Ariège : 25 000 € - Région Midi Pyrénées : 18 000 €	Subvention d'Investissement	86 900
Emprunt Travaux Garinière-Mairie : 80 000 €	Emprunt et dettes assimilées	80 400
	Opérations Patrimoniales	14 955

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	292 492
--	----------------

Acte majeur de la vie municipale, il montre quelles sont les orientations choisies par le conseil municipal. Le budget primitif ou prévisionnel établit les recettes et dépenses pour l'année à venir. Il doit impérativement être équilibré dans les deux sections. Il est appelé primitif, car il est susceptible d'évoluer en cours d'année à la suite de dépenses ou de recettes imprévues. Ces ajustements du budget sont effectués grâce à des décisions modificatives (DM).

Investissements et Travaux 2010

Embellissement rue de Garinière - place du Pradet

COÛT
110 813 €

SUBVENTION
47 001 €



Le début de l'année fut marqué par la réhabilitation de la place du Pradet et de la rue de la Garinière.

C'est l'entreprise la Pyrénéenne qui a réalisé les travaux sous la maîtrise d'oeuvre du cabinet AKI-Environnement : réfection des trottoirs en béton désactivé et de la chaussée en enrobé, la sécurisation des piétons avec un cheminement piétons aux normes handicapés menant de la mairie à l'Église. L'enfouissement des lignes électriques et téléphones et le changement des candélabres, afin de les uniformiser avec ceux déjà présents dans le centre bourg du village, réalisés par la SPIE en collaboration avec le Syndicat Départemental des Communes Électrifiées de l'Ariège - SDCEA.

Les travaux prirent un peu de retard à cause des intempéries et d'un problème de qualité du béton désactivé. Reste à réaliser le fleurissement de la rue au printemps 2011.

Les subventions attribuées par l'État (Dotation Globale d'Équipement - DGE), 28 320 €, et la région Midi- Pyrénées, 18 681 €, permettent de financer ce projet à hauteur de 37 % (coût global embellissement + rampe PMR de 123 748 € - montant inférieur au prévisionnel). Quid de la subvention du Conseil Général ? Cette subvention est, en effet, liée à la signature d'une convention de rénovation de centre bourg qui obligerait la commune à rénover 3 habitations (coût de l'investissement plus de 450 000 €) pour pouvoir toucher 18 000 € de subvention sur l'Embellissement de la rue de la Garinière.

Merci enfin aux habitants de la rue de la Garinière d'avoir gardé leur bonne humeur malgré la gêne causée par la poussière, les tranchées, les problèmes de circulation ou de stationnement et le bruit.



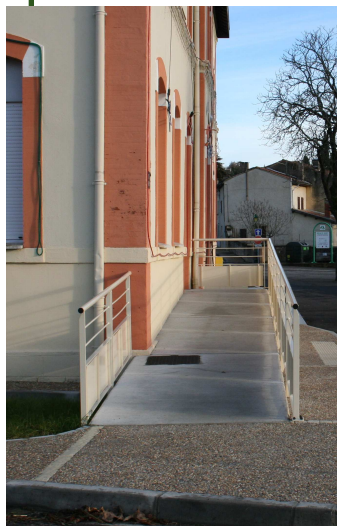
**AVANT EMBELLISSEMENT ET
EFFACEMENT DES RÉSEAUX**



**APRÈS EMBELLISSEMENT ET
EFFACEMENT DES RÉSEAUX**

Création d'une rampe PMR à la mairie

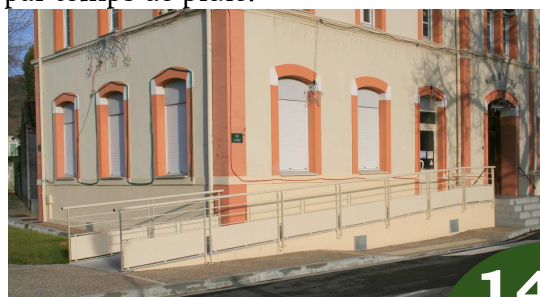
COÛT
15 935 €



Afin de rentrer en conformité avec la loi handicap de février 2005, depuis le mois d'avril l'accès à la Mairie se fait par une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite. Cet équipement a entraîné un changement de l'entrée principale de la mairie, facilitant ainsi l'accès à la mairie pour personnes âgées mais aussi pour les mamans avec poussettes. Il évite aussi le risque de chute dans les escaliers par temps de pluie.

La couleur des matériaux (porte et rampe) a été choisie pour se fondre au maximum avec la couleur de la façade de la mairie.

Les subventions attribuées sont comprises dans l'enveloppe de l'embellissement de la rue de la Garinière et de la Place du Pradet.



Investissements et Travaux 2010

Changement candélabres

COÛT
24 000 €

SUBVENTION
12 000 €



En partenariat avec le le Syndicat Départemental des Communes Électrifiées de l'Ariège - SDCEA, la municipalité a changé les candélabres des 4 chemins partie basse afin de les uniformiser avec le reste du village en profitant des travaux d'éclairage public engendrés par les travaux rue de la Garinière et place du Pradet.

Le coût total du changement de l'éclairage public sur les zones rue de la Garinière, place du Pradet, partie basse des quatre chemins est de 24 000 € subventionné à 50 % par le SDCEA.



Achat tracteur et épareuse

COÛT
22 319 €

SUBVENTION
7 900 €



La commune de Sabarat a acheté un tracteur John Deere et une épareuse Ferri qui ont permis de réaliser au moins 2 passages de coupe pour tous les chemins communaux. Le coût de l'opération se monte à 22 319 €. Les subventions obtenues auprès du Conseiller Général, Raymond BERDOU (Fonds Départemental Aide au Développement - FDAL) pour 6 000 € et de la Région Midi -Pyrénées (Font Régional d'Intervention - FRI) pour 1 900 € permettent à cet investissement d'être pris en charges par nos partenaires à hauteur de 35 %.

Le tracteur pourra servir aussi à plusieurs travaux d'aménagement ou d'entretien puisqu'il est équipé d'un godet. Une

bennette galvanisée a aussi été achetée (pour 580 €) afin de pouvoir transporter les feuilles ou tous les matériaux (sable, gravillons, pierres, enrobé, etc.) nécessaires lors de la remise en état des bien municipaux.



Réfection Fontaine de l'Ario



APRÈS TRAVAUX

Suite à un programme de restauration du petit patrimoine lié à l'eau débuté en 2005 en collaboration avec les communautés des communes de l'Arize et de la Lèze, la fontaine devait être rénovée. Les travaux de restauration avec la pose du bassin et de la robinetterie furent réalisés par l'entreprise Cumminetti en Août 2010. Il ne manquait plus que le courant pour pouvoir mettre en marche la pompe et éclairer la fontaine. Ce qui fut fait en Décembre par la SPIE.

Branchement prévu début 2011 pour que la fontaine de l'Ario recoule enfin !



AVANT TRAVAUX

Elagage des platanes

COÛT
2 826 €

SOIT PRÈS DE
91 € LE PLATANE



La deuxième partie du plan triennal d'élagage des platanes a été effectué au mois de mars par l'entreprise CLANET. Elle a concerné les platanes du Quai du Rebarat et une partie des platanes de la place du Coustou.

Nombre de platanes concernés : 31

Suite à cette taille, tous les platanes de la commune ont été traités contre les parasites une première fois en mars (feuilles et branches) et une deuxième fois en juin (tronc).

Investissements et Travaux 2010

Changement des radiateurs dans les locaux

COÛT
5 642 €

SUBVENTION
1 000 €

communaux

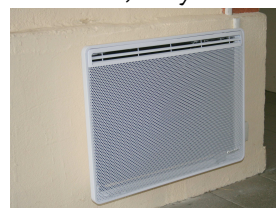


La mairie a souhaité remplacer les radiateurs vétustes des logements communaux (radiateurs qui avaient été installés lors de la réhabilitation la mairie il y a plus de 20 ans) par des convecteurs rayonnants, plus modernes et plus économiques. C'est l'entreprise Arize Elec qui a remporté la consultation et qui a installé 19 radiateurs dans les deux appartements communaux au mois d'octobre.

La municipalité en a profité pour remplacer aussi deux radiateurs au Foyer Rural.

Une subvention nous a été accordée par notre Conseiller Général, Raymond BERDOU via le FDAL (Fonds Départemental Aide au Développement) pour un montant de 1 000 €.

Dans un deuxième temps au mois de décembre, les radiateurs de la cantine et du CLAE ont aussi été changés pour un coût supplémentaire de 1 150 €.



École Numérique Rurale

COÛT
14 455 €

SUBVENTION
9 000 €



Suite à la convention passée avec l'Éducation Nationale afin de lutter contre la fracture numérique des territoires en lançant le plan en faveur du développement du numérique dans les écoles rurales, en équipant 5 000 écoles situées dans les communes de moins de 2000 habitants, la commune a fait installer dans notre école une école numérique en février par la société Yelloz Vision.

Elle se compose d'un tableau numérique avec un vidéo projecteur, d'une classe mobile avec 8 ordinateurs portables pour les enfants plus

un serveur et une imprimante laser.

La subvention de 9 000 € est entièrement à la charge de l'Éducation Nationale (soit un taux de 80 % de prise en charge du montant HT).

Cela fait maintenant près d'un an que les élèves de notre école se servent de ces nouvelles technologies en complément de l'enseignement dispensé par leur institutrice.

Changement fournisseur repas cantine

NOMBRE DE REPAS
SERVIS EN 2010
2 478

COÛT REPAS 2010
10 127 €

PARTICIPATION PARENTS
5 442 €



Les repas de cantine des enfants de l'école fournis par l'association Micheline GOYENECHE (liaison froide) étant de qualité moyenne, la municipalité souhaitait trouver depuis longtemps un fournisseur de repas en liaison chaude. C'est chose faite avec la convention passée pour l'année scolaire 2010/2011 avec le MOULIN de BOUYDOU de Montbrun Bocage. Tous les midis notre cantinière Anne Marie Gambin va chercher les repas chauds et les sert à nos écoliers qui sont ravis de la qualité et de la diversité des menus proposés.

Ce changement a été possible grâce à l'effort financier des parents (prix payé 2 € contre 1.68 € avec l'ancien fournisseur), mais surtout grâce à la volonté du conseil municipal, qui n'a pas hésité à accroître sa participation de 1,56 € à 2,50 € par repas, pour une augmentation annuelle de près de 3 000 € (prix unitaire d'un repas passant de 3,24 € à 4,50 € pain non compris) et un investissement en four et caissons isothermes de plus de 800 €.

Le coût annuel de la fourniture de repas représentant 4 285 € pour la mairie.



Investissements et Travaux 2010

Réfection Voirie Communale

En 2010, la municipalité a réalisé des travaux de voirie sur les chemins de Mirebach (500 mètres), de la Goute (100 mètres), du Peyre (200 mètres), de Belem (180 mètres) de l'Observatoire (50 mètres) et pour réhabiliter le parking de la salle polyvalente suite aux travaux d'évacuation de l'eau pluviale.

Après ces aménagements réalisés par l'entreprise Naudin sous mandat de la Communauté des Communes de l'Arize, la commune a curé pour près de 2 000 mètres de fossés en louant une mini-pelle. N'oublions pas non plus le travail effectué par notre employé municipal pour boucher les «nids de poule» des chemins pour que ceux-ci aient une durée de vie plus longue.



COÛT
32 078 €

Aménagement terrain des garages communaux

A la demande des locataires des garages communaux, la plate-forme sécurisant l'insertion sur la D119 a été réalisée au mois de Mars, par l'entreprise la Pyrénéenne. De plus plusieurs places de parking ont été aménagées pour permettre aux riverains de se garer et d'éviter le stationnement le long de la départementale qui se révèle dangereux.

Cet aménagement avait été négocié avec la Pyrénéenne (fourniture de gravier de la carrière et engins de chantier déjà présents pour l'embellissement de la rue de Garinière), ce qui n'a pas engendré pour la commune de coût supplémentaire.



**TERRAIN GARAGE
AVANT TRAVAUX**

COÛT
0 €



**TERRAIN GARAGE
APRES TRAVAUX**

Et quelques exemples d'autres aménagements

Fleurissement du village avec un renouvellement de l'effort financier de plus de 1 000 € sur l'ensemble de la commune

COÛT
1 097 €



Remise en état des peintures du mini giratoire et des passages piétons

COÛT
0 €



Pose de grilles anti-intrusion sur 5 fenêtres de la salle du Langoust par l'entreprise Alu Leze

COÛT
598 €



Remise en état des boiseries Foyer Rural côte Jardin et pose d'un spot

COÛT
80 €



Projets 2011

Assainissement

COÛT ESTIMATIF

407 000 €

A LA CHARGE DU SMDEA



Promise en 2010, une autre tranche de travaux d'assainissement va enfin débuter en 2011. Le report d'une année est dû à des problèmes de financement rencontrés par le Syndicat Mixte Départemental Eaux et Assainissement (SMDEA).

Cette tranche concernera comme cela était prévu l'an dernier : la route du Mas et la partie manquante de la place du Coustou. Cet investissement est estimé à environ 300 000 € à la charge du SMDEA.

Un numéro spécial de « Entre Lère et Moulères » sera consacré à ces travaux. La dernière tranche de l'assainissement concernant les 4 chemins (route de Pailhes, de Daumazan et du Carla) n'est pas encore programmé.

Aménagement et Embellissement Grand Rue - Route du Mas

COÛT ESTIMATIF

**DEMANDE DE
DEVIS**



Suite aux travaux d'assainissement, des aménagements seront projetés puis budgétisés pour une réalisation début 2012 sur la route du Mas d'Azil afin de réduire la vitesse des véhicules traversant Sabarat.

Un avant-projet des aménagements souhaités par la mairie a été réalisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Ariège. Un relevé topographique a été réalisé afin de monter le projet final.

Un numéro de « Entre Lère et Moulères » vous dévoilera le projet retenu par le conseil municipal. Ces aménagements seront couplés avec des travaux d'embellissement, qui s'intégreront dans la politique de remise en valeur du village menée par la commune depuis quelques années avec l'embellissement du centre bourg et de la rue de la Garinière : trottoirs en béton désactivé, la réfection de la chaussée, enfouissement des lignes électriques et téléphones, changement des candélabres. Ces travaux démarreront courant 2012 si la commune trouve les financements nécessaires à leurs réalisations



Panneau information

COÛT ESTIMATIF

12 000 €



Afin d'informer la population des différentes alertes que la mairie doit relayer auprès de ses administrés (bulletins d'alertes météo en particulier), la municipalité souhaite se doter d'un panneau électronique lumineux. Ce panneau sera visible à côté de la mairie, les fourreaux permettant son alimentation étant déjà posés depuis la rénovation des trottoirs.

Ce panneau pourra aussi servir aux associations qui pourront aussi annoncer leur manifestation grâce à ce nouveau moyen de communication.



Élagage et traitement des platanes

COÛT ESTIMATIF

3 000 €



La troisième partie triennale pour l'élagage des platanes concernera en 2011, les platanes de la place du Coustou qui n'ont pas été taillés en 2010 (Élagage en quinconce afin de préserver l'ombre pour nos pétanqueurs) . Taille prévue courant février.

Après quoi, tous les platanes de la commune seront traités contre les parasites une première fois en mars (feuilles et branches) et une deuxième fois en juin (tronc).

Projets 2011

Aire de Multisport

Suite à l'enlèvement des panneaux de basket place du Pradet, aucun équipement sportif n'est présent sur notre commune. Pour pallier ce manque, la municipalité a mis à l'étude la réalisation d'une aire multi-sport sur cette même place du Pradet.

Cette structure sera composée de :

- 2 Basket Goal Hand avec oreilles, de palissades latérales et main courante
- Équipements sportifs (but et filets de but, paniers de basket, poteaux et filets multifonctions)
- Gazon synthétique sablé (si le budget nous le permet)

Ce terrain multi-sports, d'une surface de 8 mètres sur 18, permettra de pratiquer 8 sports : football, basket, tennis ballon, handball, hokey sur gazon, volley, badminton ou tennis.

Il pourra servir à tous les jeunes (et moins jeunes) du village mais aussi à l'école toute proche.

COÛT ESTIMATIF

20 000 €



Réfection Voirie Communale 2011



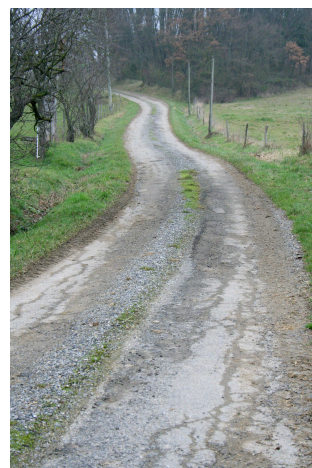
En 2011, la municipalité projette de réaliser des travaux de voirie sur les chemins les plus endommagés de la commune. Seront concernés les chemins de Moulères (sur 600 mètres), La Sardane (sur 230 mètres), Lastujagues-Le Pugneret (sur 310 mètres), Lestrade (sur 150 mètres) et l'entrée de la Zone Artisanale.

Montant du devis estimatif 33 387 € TTC

Suite à ces travaux, les fossés seront curés par la municipalité en louant une mini pelle.

COÛT ESTIMATIF

33 387 €



Équipements salle du Langoust



Une demande de devis va être lancée pour estimer le coût du changement des volets roulants de la salle du Langoust. En effet un des volets est défectueux et les mécanismes, anciens, ne se réparent pas.

Le remplacement se ferait avec des volets roulants en aluminium plus léger et plus esthétique.

Dans la même logique d'amélioration de l'accueil de la salle du Langoust, une estimation du changement de la chaudière de la salle par une chaudière dernière génération plus économique et plus performante va être demandée.

Enfin, une fresque représentant la place du Coustou va être réalisée par Marielle Crépier sur un des mur de la salle.

Pour finir, une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle va aussi être lancée

**COÛTS ESTIMATIFS
DEMANDES DEVIS**

COÛTS FRESQUE

2 080 €

Matériel Informatique

COÛT ESTIMATIF

3 000 €



Notre matériel informatique étant devenu obsolète, la mairie envisage de changer les deux ordinateurs les plus anciens par des PC plus récents et plus performant avec écran plat.

Afin de faciliter le travail des secrétaires et pour une meilleur sécurisation des données, l'achat d'un serveur de fichiers et de sauvegarde est aussi à l'étude.

PLU Intercommunal : Présentation



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de l'Arize est enfin lancée dans le cadre d'une procédure intercommunale, innovante et pionnière en Ariège. Il va permettre de donner une cohérence au développement raisonné de la vallée de l'Arize et de ses villages, en préservant les entités naturelles et agricoles qui constituent notre grande richesse.

Ce PLUI sera destiné à mettre à niveau sur un document unique les règles d'urbanisme de la vallée au bénéfice des habitants et des entreprises pour répondre aux demandes d'autorisations d'urbanisme dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable.

Ce projet s'attachera à appréhender conjointement les préoccupations d'aménagement intercommunales et les spécificités des communes.

Outre l'enquête publique réglementaire et l'implication permanente du Conseil Municipal, plusieurs phases de concertation avec réunions publiques sont prévues aux différentes étapes de la procédure, ainsi les Sabaraois seront étroitement associés aux choix de développement souhaités pour la vallée.

Cette opération sera entièrement prise en charge par la Communauté de Communes de l'Arize pour un montant de 167 055 € HT financée à 80 % par l'Etat, la DREAL, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'ADEME.

Présentation du déroulement des opérations pour l'année 2011 : **L'élaboration d'un diagnostic technique et partagé, suivi du plan d'aménagement et développement durable.**

Ces deux phases seront complétées en 2012 et 2013 par la **formalisation du projet avant arrêt du document** et la **mise en forme des dossiers et suivi de la procédure**. Ces deux dernières phases vous seront présentées dans un prochain numéro.

LE COÛT DU PLUI

CHARGES	Coût HT
Diagnostic technique	46 980 €
Diagnostic agricole	27 000 €
Projet d'Aménagement	29 375 €
Formalisation	47 375 €
Mise en forme	16 325 €
TOTAL	167 055 €

FINANCEMENT PRÉVU

Conseil Général	25 %	31 778 €
Etat DREAL	28 %	47 200 €
Conseil Régional	3 %	5 287 €
Etat DGD	20 %	33 411 €
ADEME	2 %	2 115 €
CC Arize (autof.)	22 %	37 264 €

PHASE 1 : ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE ET PARTAGÉ AOÛT 2010 => JUIN 2011

Un Diagnostic Agricole

Un enjeu territorial

La prise en compte des espaces agricoles sur l'Arize est essentielle pour le développement de notre territoire rural, c'est pourquoi nous avons choisi la Chambre d'Agriculture de l'Ariège pour réaliser ce diagnostic.

L'agriculture reste chez nous un secteur économique viable et dynamique, elle façonne l'attractivité de notre cadre de vie par l'entretien des paysages, il est donc primordial d'engager une réflexion pour assurer la pérennité de cette activité.

Ce diagnostic nous aidera à mieux identifier les divers enjeux pour engager une durabilité de notre agriculture au regard du maintien de nos actifs ou de l'installation de nouveaux agriculteurs ainsi que la préservation de notre environnement afin que la consommation d'espaces ne soit pas excessive ou incohérente sous la pression de l'urbanisation.

Localisation des surfaces

Parcelles attenantes aux bâtiments d'élevage, parcelles contractualisées par les agriculteurs sur les communes (PAC, agriculture biologique, agriculture durable), parcelles utilisées pour l'épandage d'effluents d'élevage, de boues d'épuration.

Identification des enjeux

Cadastre en matière de protection des espaces ruraux et de développement agricole (secteurs à enjeux forts, espaces à protéger).

Une représentation géographique

Spécifique aux thèmes abordés (surfaces exploitées, parcelles contractualisées, pratiques culturales, mode de faire valoir, déplacements agricoles...) et une carte synthétique des espaces agricoles à protéger).

Caractérisation des exploitations

- Typologie et taille des exploitations, mode de faire-valoir, système et type de productions, diversification de l'activité, filière Qualité...
- Leurs contraintes et leurs perspectives de développement.

Identification des sites d'activités

- Les bâtiments agricoles en fonction de leur destination : élevage, stockage, habitation. La localisation des bâtiments d'élevage sera transcrite au sein du règlement graphique en vue de l'application du principe de réciprocité.
- La situation des surfaces exploitées en fonction du mode de faire-valoir.
- Les investissements agricoles réalisés (irrigation, drainage, aménagements fonciers)
- Les déplacements agricoles.

Dans le domaine socioéconomique

Étude fine de la structuration de la population, de l'offre en logement et de l'activité économique du territoire. L'agence CITADIA s'appuiera sur les données du diagnostic réalisé en 2007 par la Communauté de Communes avec l'aide d'un stagiaire.

Sur l'urbanisme, l'architecture et les paysages

Mise en évidence des zones naturelles du paysage, des facteurs d'évolution des caractéristiques urbaines (formes urbaines, architecture ...), des perspectives visuelles, des entrées de bourg.

Dans le cadre de l'Habitat

Structure démographique, modes d'habitat, mise à jour des constructions nouvelles, positionnement et fonctionnement des équipements,...

Voirie, eau potable, assainissement, eaux pluviales, électricité, incendie...

Modes, infrastructures et sécurité, personnes à mobilité réduite.

Sur l'Environnement & la Biodiversité

Cette étude sera réalisée par le Cabinet BIOTOPE. Identification et caractérisation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, identification de l'occupation des sols et des milieux, étude et analyse sur les peuplements végétaux et animaux, les équilibres biologiques, les différentes ressources naturelles, les diverses pollutions et nuisances (air, sols, bruits, eau...), les risques naturels et/ou technologiques. Cette analyse, adaptée au contexte intercommunal et à ses projets, sera précise et complète afin de faciliter la réalisation de l'évaluation des incidences du PLUI sur l'environnement.

Le bureau d'études s'appuiera sur le PNR des Pyrénées Ariégeoises et d'autres partenaires en capacité d'apporter des éléments de diagnostic des milieux naturels et des espèces patrimoniales à forts enjeux et notamment le conservatoire botanique Pyrénéen et l'Association des Naturalistes de l'Ariège pour les données.

L'élaboration du PLUI prendra en compte une analyse de la trame verte et bleue ainsi qu'une Evaluation Environnementale de l'Urbanisme.

Enfin cette phase se clôturera par Le Rapport de Présentation :

- Le diagnostic et l'analyse de l'état initial de l'environnement.
- L'explication des choix retenus pour établir le Plan d'Aménagement et de Développement Durable.
- Les motifs de la délimitation des zones et des règles qui s'y appliquent, la justification des orientations d'aménagement.
- L'impact du P.L.U.I. sur l'agriculture et les mesures compensatoires apportées pour la préservation de l'activité agricole.
- L'évaluation des incidences des orientations du plan sur l'environnement, sa préservation et de sa mise en valeur. Le développement des moyens susceptibles d'être mobilisés.

PHASE 2 : PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE JUIN 2011 => JANVIER 2012

Plan d'Aménagement Développement Durable

Objectifs : La démarche de projet du PLUI constitue une réponse globale à la somme des problématiques et enjeux spatiaux, environnementaux, fonctionnels ou économiques et sociaux rencontrés sur le territoire. Ainsi l'expression du projet doit être claire et complète techniquement, et traduire la recherche d'un nouvel équilibre entre contenant (territoire, morphologie urbaine, équipements d'infrastructures et de superstructures) et contenu (population, logements, activités, services).

Le PADD veillera à intégrer les textes récents et à anticiper l'entrée en vigueur des textes en discussion au sénat ou à l'assemblée.

Moyens : Réflexion intercommunale (concertation) sur plusieurs scénarios qui répondront aux problématiques soulevées par le diagnostic territorial et aux attentes de la collectivité. Ces scénarios seront conçus comme des outils d'aide à la décision (prospectives chiffrées, stratégies de développement, réceptivité des secteurs d'enjeux...).

Résultats : Proposition d'un PADD pour l'intercommunalité, ainsi qu'une première ébauche des orientations particulières d'aménagement et plusieurs scénarii de programmation. Le PADD veillera à être lisible et clair sur les orientations et non un simple recueil d'intentions vertueuses. Il sera spatialisé et chiffré.

Orientations spécifiques d'Aménagement

Objectifs : La démarche de projet du PLUI doit accompagner et préciser les conditions d'aménagement des secteurs stratégiques qui vont connaître à terme un développement urbain ou faire l'objet d'importantes restructurations. Une réflexion particulière sur l'aménagement souhaité des espaces urbains ou à urbaniser sera menée sur toutes les zones à urbaniser et sur les zones urbaines considérées comme à enjeux. Leur nombre n'est pas limité dès lors que l'orientation est construite tout au long de la procédure (analyse de la morphologie urbaine, enjeux, orientation, traduction réglementaire).

Moyens : Ces schémas de principes seront conçus comme des outils d'aide à la décision (aménagement urbain et paysager, types d'opérations, densité urbaine, morphologie urbaine, architecture ...).

Résultats : Les orientations d'aménagement et de programmation doivent veiller à orienter les projets sans les figer (rôle à la fois prescriptif et de communication).

Elles peuvent utilement faire figurer l'échéancier prévisionnel de l'ouverture de l'urbanisation.

La Vie Communale

Voeux de la municipalité 2010

Pour la deuxième année, M. le Maire a souhaité réunir ses administrés autour d'une cérémonie des vœux.

Le rendez-vous avait été donné initialement le 9 janvier, mais le temps en a décidé autrement !!!!

La neige est tombée à gros flocons sur notre petit village rendant la circulation difficile, c'est donc le 16 janvier que les sabaratois se sont retrouvés à la Salle du Langoust.



M. le Maire fit un discours d'accueil et présenta le bilan des réalisations 2009 et les projets pour 2010 avant de les retrouver dans le Randouly et Berbéziel 2010 qui parut quelques temps après.

Il n'y a rien de mieux que le contact avec les gens afin d'exposer ses projets et son travail.

M. le Maire remercia son conseil municipal ainsi que le personnel communal.

Pour conclure cette rencontre, un apéritif fut offert à tous les participants et les discussions entre villageois allèrent bon train !

Repas Inter-génération

C'est le dimanche 31 janvier qu'a lieu le repas intergénérationnel organisé par le CCAS.

Nos aînés ont été conviés à la salle du Langoust ainsi que tous les sabaratois désirant se joindre à eux moyennant une petite participation financière de 20 €.

Nous avons réitéré notre choix de prix de repas abordable pour tous afin de ne pénaliser personne et que chacun puisse avoir la possibilité de participer.



Encore une fois, le repas fut excellent et cette année le CCAS avait choisi de diffuser de la musique afin de donner la possibilité à nos danseurs de laisser libre cours à leur passion.

Nous sommes heureux de constater que les habitants de notre petit village participent encore et toujours en masse à cette manifestation et aiment à perpétuer le plaisir de se retrouver pour un bon moment de convivialité.

Pour les personnes nées avant 1927 et n'ayant pas pu se rendre à cette manifestation, le CCAS leur a livré un colis cadeau afin de pouvoir ainsi profiter de cette fête de début d'année.

Journées du souvenir : 8 Mai et 11 Novembre

Comme à l'accoutumée, en ces jours de souvenir, nombreux ont été les sabaratois à venir se rassembler devant le Monument aux Morts afin de rendre hommage aux enfants de Sabarat et de toutes la France tombés pour leur pays.

Nous sommes très heureux de constater à quel point les gens montrent leur attachement à ces cérémonies.

Les commémorations débutèrent par les dépôts de gerbe, suivies par la lecture des messages d'Huber Falco par Christophe DUPONT, 1er Adjoint et enfin par les discours de M. le Maire, le tout accompagné par les traditionnelles musiques.

M. le Maire tient à remercier chaleureusement les enfants qui sont venus fleurir le Monument, les portes drapeaux, M. Vaysse et ses musiciens, le Conseil Municipal mais aussi et surtout tous les sabaratois et sabaratoises présents à chaque cérémonie et qui n'oublent jamais combien sont importants ces moments de recueillement.

Tout le monde fut convié à venir boire le verre de l'amitié dans la salle du Conseil Municipal.



Randonnée autour de Sabarat

LE 29 MAI 2010



Un petit groupe de sabaratois et amis bien motivés se réunit pour se rendre par covoiturage jusqu'à «Baudet» au Mas-d'Azil. Nous démarrons une balade d'une heure environ sur un sentier plus qu'original par les objets insolites qui l'ornent (libélulle géante, siège taillé dans la pierre, gros cailloux peints en pigments naturels, corne immense, bassin en forme de labyrinthe, couple d'oiseaux imaginaires, cabane mignature, harpe couchée entre deux arbres).

C'était le chemin de Monsieur «Pierre». Nous ne l'avons pas rencontré ce jour-là !!!!!

Après une pause café sur les terrasses de «Souribet» face à la vallée de Raynaude et à la chaîne des Pyrénées, nous continuons notre marche au-dessus de la grotte pour découvrir deux grandes cabanes en pierre récemment restaurées, surplombons le village du Mas et l'admirons dans un autre angle et avec un œil différent et particulier.

Nous terminons par un repas tiré du sac sur la plantation de chênes truffiers, avec le soleil et des sourires radieux !

Sport, nature, convivialité et rêveries peuvent résumer la journée !!!



Repas de quartier

Cette tradition a pour but de réunir les voisins du même quartier autour d'un apéro et d'un repas amical à la bonne «franquette».



Le 13 juin 2010 les habitants des 4 chemins et leurs proches ont été les seuls à organiser un tel repas en 2011 (Le repas du bas du pont ayant été annulé suite aux décès qui ont touché ce quartier).

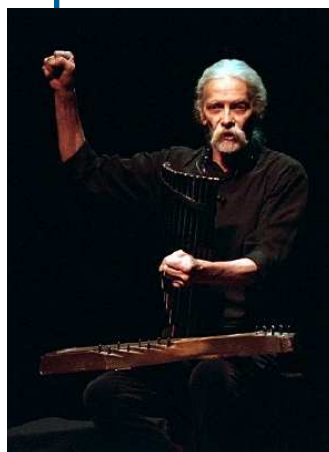
Ainsi une quarantaine de convives ont partagé ensemble un verre, une bonne assiette, tout en se remémorant des souvenirs, en «papotant», en rigolant et en poussant la chansonnette, malgré le mauvais temps.

Et comme les bons amis ne se quittent jamais à 6 heures du soir, il fut décidé de partager les dernières miettes pour mieux profiter encore les uns et des autres.

En espérant qu'en 2011 les autres quartiers renoueront avec la tradition ...

Conte au Temple avec l'Estive

**SUBVENTION
400 €**



En association avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et l'Estive (scène nationale de Foix et de l'Ariège), la municipalité a organisé le dimanche 17 octobre 2010 à 17 heures, un spectacle de contes au temple du village. Conteur-musicien, Michel Hindenoch raconte la forêt, les animaux qui parlent, les sages, les fous, les fées, les rois... Il raconte. . . et peu à peu le cadre s'efface. Le public est entièrement pris par le souffle épique des «Renardises». L'on voit «Renart» semer la panique dans les basse-cours, défier la meute des chiens, l'on respire l'herbe mouillée de rosée, l'on ressent la soif de liberté.

Avec puissance, tout dans l'intonation de la voix aux inflexions modulées à l'infini, Michel Hindenoch fait vivre l'intensité du récit. A l'épinette, il accompagne les rythmes, le suspens des quatre contes haletants, très colorés, gorgés d'humour.

A l'issue du spectacle tout le monde s'est retrouvé au Foyer Rural s'extasiant du spectacle qui venait de nous être donné, tout en buvant un petit verre.

Arbre de Noël



Pour la troisième année consécutive, le Père Noël est venu à la Salle du Langoust gâter nos petits sabaratois. En ce 19 décembre, c'est de plus en plus nombreux que petits et grands ont répondu à notre invitation pour venir rêver Noël, et ça c'est un beau cadeau !!!!!



Petite nouveauté cette année, les photos des deux années précédentes étaient exposées et un double a été offert aux parents le désirant. Ceux qui ne les ont

pas encore récupérées peuvent encore le faire à la Mairie.

Tout a commencé à 14h00 avec le spectacle très divertissant « La fine équipe du Père Noël », qui fût un réel moment de joie et de participation pour tous les enfants (et les grands aussi d'ailleurs !)

Leurs yeux ont continué à scintiller ensuite lors de l'arrivée à la salle du Père Noël et sa distribution de cadeaux.

Cette année, nous avons eu le plaisir de le voir repartir de la salle enmoto!!!! (Merci à Jean Marc MILHORAT pour le pilotage !!!!)



Cette merveilleuse journée s'est achevée par un succulent goûté offert à tous (gaufres, oreillettes, madeleines, chocolat chaud, le tout fait maison bien sûr !).

Un grand Merci aux pâtisseries (ères) venus le matin confectionner les gaufres, Nénou pour ses oreillettes, Camille pour ses madeleines et l'épicerie « Chez Isa » pour les mandarines.

On peut dire au nom du Père Noël que le rendez-vous est lancé pour l'année prochaine.



Le Marché de Noël



Comme tous les second samedi du mois de Décembre depuis trois ans a eu lieu le Marché de Noël à la Salle du Langoust de 10h00 à 18h00.

Cette journée fut une réelle réussite. Malgré le froid les marchands étaient bien là, même plus nombreux que prévu au final !!!!! Heureusement cette manifestation été organisée à l'intérieur !

Toujours présents, les stands de l'école ont connu un véritable succès.

Une journée sous le signe de la convivialité

et du partage et où les étals été aussi beaux et intéressants que diversifiés !!!!!

Nous avons même pu nous restaurer sur place grâce au Couscous de Lam et au grand nombre de producteurs de victuailles en tout genre (fromage, Canard, Miel, Millas, bonbons, ect).

Cette manifestation sera plus que sûrement reconduite l'année prochaine



Gardons notre village accueillant et propre



La municipalité s'efforce au fil des mois d'améliorer l'embellissement du village :

- * la fontaine de l'Ario a été restaurée ;
- * un effort a été fait pour le fleurissement (en particulier le petit jardin en haut du pont) ;

* construction d'une rampe pour handicapés pour accéder à la mairie ;

* aménagement de la rue de la Garinière. *A ce propos, du fait du rétrécissement de la rue, il est impératif de respecter la signalisation à savoir que la rue est à sens unique : circulation autorisée de la place du Pradet à la route de Pailhes uniquement pour les riverains, absolument interdite pour tous dans route de Pailhes - Place du Pradet. Les contrevenants s'exposent à un retrait de 6 points du permis.*

En ce qui concerne la propreté du village, Thierry est toujours actif pour balayer les rues et entretenir les chemins grâce à l'épareuse fonctionnelle qui a été achetée il y a un an. Bien sûr, à l'automne, il est débordé en raison de la chute des feuilles des nombreux arbres qui ornent nos places.

Si côté mairie des efforts sont faits, il n'en va pas de même d'une partie de la population.

Les déjections canines qui ornent les trottoirs de notre village sont de plus en plus nombreuses. Même si nous ne sommes pas en ville il serait souhaitable que les propriétaires des chiens concernés ramassent les crottes.

Mais, le point noir reste le problème des sacs jaunes et des cartons.

Il est rappelé que les sacs jaunes et les cartons doivent être déposés devant votre domicile ou auprès des conteneurs à ordures, le mardi soir puisque le ramassage est effectué le mercredi matin très tôt entre 5h et 7h.



Le « relais vert » situé place du Pradet est destiné à recevoir les bouteilles et les papiers dans les conteneurs respectifs. Un bac a été déposé par nos soins afin de recueillir les cartons vides que les gens abandonnent après avoir jeté leurs bouteilles. Mais au fil des jours, certains Sabaratois prennent ce bien pour déchetterie. Ils y abandonnent leurs petits encombrants (petits électroménagers, moquettes, etc.), sacs jaunes et cartons tout au long de la semaine.

Aussi nous demandons à ces personnes là, de faire preuve d'un peu de civisme, et de venir le mardi soir seulement apporter leurs sacs jaunes et cartons. Pour les autres objets, il y a des conteneurs à poubelles et éventuellement une déchetterie à Les Bordes sur Arize.

C'est grâce à l'engagement de chacun d'entre nous que nous garderons propre notre village.

De même, il est rappelé que les ordures ménagères doivent être déposées en sacs fermés dans les poubelles. Ceci afin d'éviter la souillure des poubelles et donc les mauvaises odeurs.

De plus, les déchets verts (feuilles mortes, déchets d'égouttage, tontes de gazon, taille des arbres, entretien des jardins, ...) ne doivent pas être déposés dans les poubelles

En résumé : Faites preuve d'un peu de civisme. Respectez-vous les uns les autres.



Passage à la Télévision Tout Numérique -TNT



QU'EST CE QUE C'EST :

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

LE JOUR DU PASSAGE 08 NOVEMBRE 2011

Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 07 novembre 2011 au 08 novembre 2011
Les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV.

La Pétanque



SUBVENTION
2010
250€



Vainqueurs du concours du 15 Août

Avant de présenter le bilan sportif, financier et moral du comité de pétanque sur la saison 2010, le comité de pétanque vous présente tous ses vœux de bonne année 2011 et vous souhaite qu'elle soit prospère.

Malheureusement je ne peux commencer cette présentation sans évoquer le départ de nos chers amis amateurs boulistes Jacques MARROT et Jean-Luc SOUQUE. Nous nous joignons à la douleur de la famille. Encore sincères condoléances.

Je commencerais par le bilan sportif qui a connu au niveau des concours officiels, une légère baisse dans la fréquentation de boulistes. Par contre, même si nous n'avons pas pu faire le feu de la Saint Jean à cause des intempéries, la sortie rencontre avec Lanta ainsi que le week-end pétanque du 15 Août ont été très riches en émotion, convivialité et amitié. Le bilan financier connaît une perte de 127.20 € mais le solde au 31.12.2010 est de 3 452.80 €

Le bilan moral est positif, grâce à la bonne participation des licenciés et villageois aux activités du club. En effet, le comité est très heureux de l'intérêt des sabaratois pour ses activités.

Le club compte 32 licenciés.



Rencontre LANTA

Bureau du comité :

- * Président d'honneur : Mr Laurent Milhorat
- * Président actif : Mr Didier Rey
- * Secrétaire : Melle Pascale Vergé
- * Trésorier : Mr Crouzet Bernard
- * Membres actifs : Melle Céline Vergé, Mr Fernand Rey

Activités 2011 concours officiels :

- Samedi 16 Février - Boulodrome du Mas - 4 parties - 150 € - Triplette
- Samedi 28 Mai - Doublette - 4 parties - 50%
- Lundi 28 Juillet - Triplette - 150 €
- Samedi 26 Novembre - Boulodrome du Mas - 4 parties - 140 € - Triplette

Activités du club :

- Feu de la Saint Jean avec pétanque l'après midi
- Week-end pétanque (date à déterminer)
- Peut-être rencontre contre Lanta à Sabarat



REPAS DU 15 AOÛT

Le Foyer Rural



En février, nos adhérents ont goûté aux plaisirs de la neige, lors du rassemblement des Foyers Ruraux, sur le plateau de Beille. Le voyage en car a regroupé des participants de Campagne et de Pailhès.

En mars, ce fut un régal pour les oreilles lors d'une opérette donnée à Carbonne.

Le 5 avril, nous avons partagé l'omelette avec les membres du Foyer Rural de Pailhès.

Le 17 avril, le traditionnel loto a connu un vrai succès.

Le 2 mai, le vide-greniers a attiré de nombreux exposants et visiteurs à l'Ario et au Coustou.

Le 11 septembre, un voyage à Condom a permis à certains de naviguer en péniche sur la Baïse.

Le 16 septembre, s'est tenue l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration compte désormais 9 membres : sa présidente, Berthe Marrot ; sa vice-présidente, Marie-Christine Muñoz ; sa secrétaire, Evelyne Baquié ; sa secrétaire adjointe, Sylvie Delqué ; sa trésorière, Anne-Marie Calmejane ; sa trésorière adjointe, Jacqueline Fernandez ; Yvette Crouzet ; Jacqueline Eychenne et Emilienne Rey.



Le 8 octobre, quelques personnes ont pu visiter la belle ville de Cahors à bord d'un petit train touristique. Elles se sont embarquées ensuite sur une péniche pour une agréable croisière sur le Lot.

Fin octobre, quelques adhérents ont participé à la « marche populaire » à Montégut-Plantaurel.



Tout au long de l'année les différentes activités ont continué :

Le mardi, à 14h30, le club des loisirs, à 18h30, la gymnastique,

le mercredi, à 18h, le yoga,

le jeudi, à 14h30, la chorale

Le vendredi après-midi, une fois par mois, quelques-uns assistent à Saint-Girons à « Connaissances du Monde ». Notons que certains adhérents aimeraient se rendre à ces conférences mais ils manquent de moyen de locomotion.

Une année se termine, une autre commence : Espérons que 2011 nous apporte encore quelques moments agréables d'amitié et de bonne humeur dans les différentes activités proposées.

Voici quelques projets pour l'année à venir :

En janvier, petits concerts de nos choristes au Foyer-Logement de Daumazan (le 12) et puis à celui du Mas d'Azil (le 13).

Le 22 janvier, grand bal à la salle du Langoust avec Jeannot et son trompettiste.

En février, sortie annuelle à Beille avec les Foyers Ruraux.

Le lundi de Pâques, traditionnelle omelette dans le jardin du Foyer Rural.

Fin avril, notre loto.

Début juin, sortie organisée par le « Sport en Milieu Rural », au Pic du Midi.

Le 10 juin, voyage dans le Tarn.

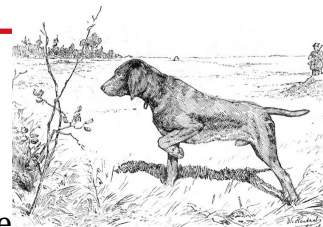
La Vie Associative

La Chasse



ACCA Sabarat

SUBVENTION
2010
250€



Solde créditeur au 30/12/2010 : 7 006.27 euros
C'est avec satisfaction que nous avons appris le succès à l'examen de chasse de 2 jeunes chasseurs.
Bienvenue dans l'équipe !

La campagne 2010 n'étant pas achevée : dans l'ensemble normale !

Contrôle sanitaire du gros gibier effectué par le vétérinaire de la D.S.V. suite à la réunion, avec Monsieur le Préfet et la fédération des chasseurs.

Les chasseurs de petit gibier ont eu quelques lapins, 70 perdreaux et 40 faisans que nous avons lâché.

Le lièvre à nouveau présent sur le territoire de l'A.C.C.A. : quelques prélèvements effectués pour les propriétaires.

Le dimanche 26 juin corvée de nettoyage des chemins et de montage des miradors (sécurité).

Sur le plan régulation nuisibles : 3 tirs de nuit avec lieutenant de l'ovèterie et accord de l'A.D.D.E., et signalé à Monsieur le Maire, le jour et les heures du tir.

Piégeur agréé n° 0824 : 6 renards, 27 pies, 23 ragondins, 6 fouines, 12 geais, 20 corbeaux.

Bonne et heureuse année à tous !



La Pêche

SUBVENTION
2010
250€

Société de Pêche
Goujon de l'Arize
Section Sabarat

Président : PECCOLO Daniel
Secrétaire : PUIGCERNAL Joseph
Trésorier : MASSAT Alain
Garde Pêche Particulier : SUTRA Jacques



Le nombre de pêcheurs étant sans cesse en diminution, nous sommes tout de même arrivés à maintenir le nombre de vente de cartes par rapport à l'an passé.

Nous avons déversé en amont du Pont 40 kg de truites Arc en Ciel, 10 kg de saumon de Fontaine, 10 kg de géniteurs. En aval, dans le parcours NO KILL (pêcher sans tuer), 50 kg de truites Arc en Ciel, 10 kg de truite fario, 6 kg de reproducteurs.

Le 6 mars 2010 s'est déroulée à la salle du Langoust, l'assemblée générale départementale des 45 sociétés de Pêche. Le repas convivial, s'étant tenu à Daumazan.

A cette occasion, ont été décorés pour leur dévouement, M. PUIGCERNAL Joseph (30 ans ancienneté) et M. MASSAT Alain (25 ans d'ancienneté) de la médaille de la Fédération.

Nous tenons à remercier M. le Maire et la municipalité pour leur aide apportée au bon déroulement de cette journée.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui participent à l'alevinage et au nettoyage des Berges du parcours NO KILL.

Les cartes de Pêche pour la nouvelle année sont en vente chez Mme BARRE Patricia.

Le Goujon de l'Arize vous souhaite ses meilleurs vœux. Et bonne pêche !



Le Comité des Fêtes

Tout d'abord le comité des fêtes de Sabarat vous souhaite une bonne année 2011.

SUBVENTION
2010
4 200€



Résumé de l'année 2010 :

Le dîner spectacle, une soirée très appréciée de toutes les personnes présentes, repas effectué par le traiteur de la table du Fossat et animation assurée par les « Guinches Pépettes ».

Nous avons bien mangé et surtout bien rigolé.

Pour Carnaval, le Samedi 20 février, tous les petits loups avaient sorti leurs plus beaux costumes de supporters, autant les filles que les garçons, mais aussi bien les mamans ! Même Spider Man, était là, affichant ses belles couleurs



bleu, blanc et rouge. Le rendez-vous avait été fixé à 14h30 dans la salle du conseil municipal afin de préparer les ballons et les petites cartes. Une fois les 150 ballons gonflés à l'hélium avec soin par les Amis du comité, le défilé a commencé. Les enfants, bien assis dans la remorque ont salué et jeté des confettis sur les quelques villageois venus les applaudir. Le cortège a ensuite rejoint le Petit Jardin où enfants et parents ont lâché tous les ballons dans le ciel bleu.

L'après-midi s'est clôturée par l'Assemblée Générale où le président, William ESQUIROL a présenté le bilan financier et moral de cette association pour l'année 2009. Il a aussi annoncé le nouveau bureau : Muriel TAPIE, vice-présidente, Perrine REDONDO, secrétaire avec Cyrielle VERGE, vice-secrétaire, Marie COMMENGE, trésorière et Jean-Philippe LAC, vice-trésorier. La vieille équipe est heureuse d'accueillir un nouveau membre, Lucie PONS.



Le président n'a pas oublié de remercier toutes les personnes qui participent à la vie de cette association et ainsi à celle du village. Un coup de main est toujours le bienvenu... Le vendredi 12 mars s'est déroulé le loto annuel du comité des fêtes à 20h30 salle du Langoust. Le loto permet de prévoir de nombreuses animations pour toute l'année. Un grand merci aux commerçants et artisans ainsi qu'à tous les Amis du comité qui offrent un lot ou un peu de leur temps, notamment dans la confection des pâtisseries.



La fête, la plus grosse animation du village de l'année, un budget de 20 000 euros. Avec ses traditions : la moudjetade, le concours de pétanque, les jeux pour enfants, une après midi country, ses discours, la remise de la gerbe, le repas du dimanche soir, son feu d'artifice et ses soirées pleines de musiques. Trois petits jours bien remplis qui passent à grande vitesse pour une organisation qui prend beaucoup de temps. Hélas sa fréquentation baisse d'année en année et la pluie n'a pas arrangé les choses.

Le concert et sa castagnade offerte. Une douzaine de personnes ont eu le courage d'affronter le froid de l'automne, pour venir déguster les châtaignes ramassées tout un week-end par les membres du comité ainsi que son vin rouge. Nous remercions les villageois qui sont de plus en plus nombreux à venir à cette soirée qui n'est pas au goût de tout le monde.

Perspectives :

Le Comité n'a jamais cherché à faire du bénéfice, il essaie de calculer au plus juste pour vous offrir des moments de détente à un coût moindre. Bien sûr le comité n'est pas une entreprise mais sans argent son compte dégringole tout comme la motivation de ses membres.

Pour finir nous remercions encore et encore les généreux villageois de leur aide apportée lors de la collecte annuelle, ainsi que la municipalité pour l'augmentation de la subvention .

Nous vous attendons pour le carnaval et le loto au courant du mois de mars, et la fête fin juillet 2011.

L'Observatoire de Sabarat



L'observatoire de Sabarat est maintenant reconnu comme un pôle culturel valorisant pour notre village.

En effet en 2010 :

- 20 groupes dont 13 classes, soit 530 personnes ont été accueillis sur le site,
- environ 200 personnes se sont présentées aux 20 soirées publiques mensuelles et estivales,
- 4 stages de formation ont été planifiés.



Comme vous le savez notre soleil brille sur la coupole de l'observatoire, et les panneaux figurant les planètes qui jalonnent la vallée de l'Arize ont été inaugurés aux Bordes, à Campagne, à Daumazam, à la Bastide de Besplas, et à Montesquieux. Cette réalisation a de plus été retenue et citée au niveau national dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie de 2009.



Des travaux ont été amorcés pour installer un nouveau point d'observation sur le site.

Une cérémonie sera planifiée cette année, couplée à une soirée porte ouverte pour les habitants de Sabarat, afin de poser et d'inaugurer une plaque à la mémoire du pasteur Richardo qui a initié cette aventure il y a 20 ans.

Sachez enfin que 3 sabaratois sont membres du Bureau de l'observatoire :

Claude Jung de Moulères élu président de l'association avec Michèle Jung secrétaire adjointe, et Michel Subra de le Sardane trésorier

Association Moto Course

L'Association Moto Course, bien connue des passionnés de motocyclette dans le secteur, a laissé les guidons pour se consacrer, comme tous les ans, aux comptes et aux bilans de l'assemblée générale. Une trentaine d'adhérents soudés ont ainsi laissé, entre projets, réalisations et animations passées, parler les chiffres. Des comptes équilibrés et un solde positif permettront à l'association d'entamer sa vingt-deuxième année d'existence sous de bons auspices. De toute façon, la ligne de conduite inchangée ne peut que promettre un bel avenir. Jean Marc Milhorat se plaît à répéter : « Notre but est d'aider et soutenir la pratique du sport motocycliste dans un état d'esprit respectueux des règles de bon usage, de bonne entente entre nous autour de la moto ».



Les adhérents, issus de milieux socioprofessionnels différents, d'horizons différents aussi et de tous âges, sont justement là pour ces liens de convivialité. Que ce soit pour les balades informelles sur les départementales, notamment dans ce coin d'Ariège, les rallyes touristiques ou le côté plus professionnel touchant aux courses officielles, l'association donne une seule image de partage.

Dans les cartons, quelques projets : faire courir un pilote promotion, soutenir Sylvain Buffard, jeune pilote venant de l'Ain, vice-champion de France des coupes promotion sport de son département, qui disputera le championnat national super sport. Chloé Lacoste, licenciée et Ariégeoise de souche, elle, disputera le trial en catégorie critérium. A ce jour, dix pilotes sont licenciés dans l'association.

Au terme de l'assemblée, avant le côté plaisir autour d'une bonne table à la salle du Langoust, le renouvellement du bureau désignait :

Président : JM Milhorat ; Trésorier : J Marc ; Trésorier Adjoint : JF Dupin ; Secrétaire : B Chevalot ; Secrétaire Adjoint : B Rouby.

Arlesie : Programmation 2011 - Salle du Langoust

SAMEDI 9 AVRIL 2011 à 19h30

PAUVRE MARTIN (31)

Chanson française tout public

Dans le cadre de l'accompagnement artistique du réseau Pyramid de Midi Pyrénées
Florent Gourault : chant, Adrien Rodriguez : contrebasse, Lucas Lemauff : piano



«Ces trois garçons aiment la chanson ; ils revendiquent un goût pour Juliette, Allain, Leprest et Loïc Lantoine. Je les ai écoutés lors d'une de nos auditions publiques « Osons », et j'ai été séduit autant par le futur qu'on leur pressent (ils ont 23 ans) que par la passion qu'ils mettent à clamer leurs histoires. Il y a un souffle épique et une belle alchimie entre un travail musical très épuré et un chant musclé. C'est de la chanson à rêver, des images superbes, des révoltes magnifiées, des révolutions poétiques.» (Philippe Pagès - Le Bijou -Toulouse). Ils élaborent leur cuisine en mélangeant les textes avec une contrebasse omniprésente et un piano filmique. L'ensemble est un conte.

Mélange de quotidien et de fiction. Sur scène, Pauvre Martin distribue les images et les sentiments, il est tantôt un pierrot avec une plume pour vous dire sa poésie, tantôt un épouvantail pour déranger vos esprits.

SAMEDI 18 JUIN 2011 à 19h30

LES FILLHARMONIC VON STRASSE

Compagnie Les Bougreles (33) - Spectacle de rue tout public

Aurore LERICHE comédienne/chanteuse, Aurélie LOPEZ comédienne/chanteuse,
Cécile MAURICE comédienne/chanteuse, Christophe ANDRAL comédien/metteur en scène,
Julien LOT comédien/régisseur technique.

Les Fillharmonic ont décidé de démocratiser la musique classique, coûte que coûte et par tous les moyens. Chansons live, bruitages, boucles sonores, samples rythmiques, le tout au service, enfin presque, de Mozart, Beethoven, Bizet, ... et tous nos illustres classiques se font une nouvelle jeunesse.

Mais les quatre personnages vont vite se retrouver à l'étroit et dévoiler leur vraie nature, faisant voler en éclats les conventions. Un spectacle symphonique et décalé pour vous réconcilier avec la musique classique... (ou pas !).



SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011 à 19h30

LA CONSERVERIE DE VIEUX

Compagnie La Grosse Situation (33) - Théâtre à partir de 12 ans

Écrit et interprété par Alice Fahrenkrug et Cécile Delhommeau



Ça veut dire quoi «vieux» ? C'est en substance la question que se sont posées Alice et Cécile du haut de leurs 26 printemps. Et c'est en vrai sociologues que les deux jeunes artistes, qui se sont rencontrées par l'univers du conte, ont écrit leur spectacle à partir d'une observation in vivo dans des hôpitaux et des maisons de retraite. De fait, La Conserverie de Vieux, sous un titre volontairement provocateur, pose les questions universelles des relations intergénérationnelles - avec la famille, le personnel soignant - dans un souci du détail et une véracité confondantes. Tantôt sur le mode de la confession intime, tantôt dans l'incarnation de personnages inspirés de leur collecte, les comédiennes touchent par la simplicité et la sincérité de leur jeu tout en nuances. À l'heure où les discours ambiants décrivent les foyers pour aînés comme de déplorables mouiroirs, un spectacle assurément nécessaire qui tord le cou au sensationnalisme médiatique.

Pour nous joindre :

Association ArLésiE

Place du Dôme - 09350 DAUMAZAN

Tél. : 05 61 60 48 84

Mel : arlesie@wanadoo.fr - Site : www.arlesie.asso.fr

**SUBVENTION
COMMUNAUTE DES
COMMUNES DE L'ARIZE**

Arlesie : Programmation Ecole

JEUDI 3 FEVRIER 2011 à DAUMAZAN
L'OGRELET
L'AGIT THÉÂTRE (31)

Texte de Suzanne Lebeau
Mise en scène de François Fehner,
Avec Inès Fehner et Joachim Sanger



L'Ogrelet vit seul avec sa mère dans une maison au cœur d'une forêt dense, à l'écart de la communauté villageoise. Malgré ses craintes, cette mère protectrice doit se résigner à envoyer son unique fils vers l'école où, au contact des autres enfants, il va découvrir sa différence, puis sa terrible hérédité : il est le fils d'un Ogre qui a quitté le foyer pour ne pas être tenté de dévorer son fils (après avoir dévoré toutes ses filles !).

Dès lors, l'Ogrelet devra apprendre à apprivoiser ses désirs et ses pulsions pour s'adapter au monde des hommes. Et il devra faire ce chemin seul, en affrontant trois redoutables épreuves...

Théâtre à partir de 6 ans

Agenda

Mairie

Les 20 et 27 mars 2011 : Elections Cantonales

Les 8 mai et 11 novembre : Commémorations du souvenir

Les randonnées autour du village, le marche de Noël, l'arbre de Noël

Comité des Fêtes :

Carnaval et loto au courant du mois de mars

Fêtes de la Saint Anne : les 29, 30 et 31 Juillet 2011.

Foyer Rural :

Le 22 janvier, grand bal à la salle du Langoust avec Jeannot et son trompettiste.

En février, sortie annuelle à Beille avec les Foyers Ruraux.

Le lundi de Pâques, traditionnelle omelette dans le jardin du Foyer Rural.

Fin avril, notre loto.

Début juin, sortie organisée par le « Sport en Milieu Rural », au Pic du Midi.

Le 10 juin, voyage dans le Tarn.

Sabarat Olympic Club Pétanque (Concours Officiels) :

• Samedi 16 Février – Boulodrome du Mas – 4 parties - 150 € - Triplette

• Samedi 28 Mai – Doublette – 4 parties – 50%

• Lundi 28 Juillet – Triplette - 150 €

• Samedi 26 Novembre – Boulodrome du Mas – 4 parties - 140 € – Triplette

ARLES1 :

Spectacle, salle du Langoust :

Samedi 9 Avril 2011 à 19 heures 30 : Pauvre Martin

Samedi 18 Juin 2011 à 19 heures 30 : Les Fillharmonie Von Strasse

Samedi 26 Novembre 2011 à 19 heures 30 : La conserverie de vieux

Observatoire :

Soirées d'observation, stage de perfectionnement en astronomie. Renseignements et Calendriers sur
<http://www.observatoire-sabarat.com>

Pour que vive l'école du village !!!



Le RPI Sabarat- Les Bordes sur Arize est né en 1995. Constitué à l'origine de deux classes, il s'est agrandi en 2001 avec la création, d'une maternelle sur la commune des Bordes sur Arize. Ce regroupement était nécessaire pour pérenniser la présence de nos écoles sur les deux communes.

Imaginez ce qu'est qu'un village sans d'école? Une commune sans école, c'est une commune morte. Elle perd son âme. Autrefois cela allait de soi. L'école était au coeur de la vie du village.

Tout les enfants du village y recevaient une éducation de qualité. Il ne serait pas venu à l'idée des parents de l'époque de scolariser leurs enfants dans une école privée et encore moins dans un établissement d'une commune voisine.

Il faut savoir que pour maintenir les 3 classes de notre regroupement la présence de tous les élèves est indispensable. Un seul manque à l'appel et c'est la fermeture assurée. Souvenez vous de la fermeture de la maternelle en 2008 et de sa réouverture en septembre 2009 grâce à la mobilisation des parents et des amis de l'école .

Il est fort de constater que près de 36 % des écoliers (13 sur 45) de notre commune âgés de 3 à 12 ans sont scolarisés dans des écoles publiques voisines (Mas d'Azil, Carla Bayle) ou dans des établissements privées.

Cependant, il est évident que pour des commodités professionnelles certains parents soient tentés d'inscrire leurs enfants hors du RPI Sabarat-Les Bordes ; mais il n'est pas souhaitable pour eux, habitant de Sabarat, d'inscrire leurs enfants ailleurs.

La survie de notre village dépend et va de pair avec une fréquentation de tous les enfants du village dans notre école.

La municipalité de Sabarat a opté pour une école de qualité. Depuis le début de notre mandat nous œuvrons avec le conseil municipal pour la défense de l'école publique en investissant considérablement : École Numérique Rurale, Cantine, Coopérative, Subvention de Fonctionnement. La Communauté des Communes de l'Arize, en mandatant l'association Arize Loisirs Jeunesse, permet un meilleur accueil des enfants de toutes les écoles de la Vallée pour les périodes extra-scolaires. Pour cela, elle met en oeuvre des sommes considérables.

Parents de Sabarat, n'allez pas chercher ailleurs des services que votre commune peut vous offrir à l'identique pour que retentissent encore pour longtemps les cris joyeux des élèves en cour de récréation.

Le Maire, MILHORAT Laurent

L'École

L'association Cameroun 09 est venue présenter un film montrant la construction d'une école au Cameroun. La correspondance se poursuit.

Les élèves se rendent une fois par mois à la bibliothèque du village.

Les élèves ont fait une rencontre sportive de balle ovale au Mas d'Azil le 14 octobre 2010.

Les élèves échangent par mail des questions de lecture avec une classe de CE2-CM1 (Varilhes-Laborie)



**SUBVENTION
COOPÉRATIVE
1 150€**

Projets à venir :

- D'autres rencontres sportives : orientation, football, multi-sport) ;
- 7 février : sortie théâtre « L'Ogrelet » à la salle des fêtes de Daumazan Sur Arize avec l'Association Arlesie.



Ban des vendanges.

Dans plusieurs anciennes revues, il est bien noté que nos villages de la basse vallée de l'Arize étaient réputés pour leurs vignobles et leurs arbres fruitiers de nos coteaux ensoleillés.

Quelques pommiers, cerisiers subsistent encore mais nos vignes ont disparu. Aucune à Sabarat en 2011.

Et pourtant, il y a une vingtaine d'années encore, on parlait, chez nous, de vendanges ; il y a cinquante ans, tous les propriétaires de quelques ares plantaient leur vigne et buvaient leur vin. Bien que présente, la culture du cep avait déjà régressé si l'on en croit cette publication de l'organisation du Ban des vendanges retrouvée dans nos archives communales :

« L'an mil huit cent quarante neuf et le trente septembre, nous Maire de la commune de Sabarat, conformément aux dispositions de la loi du 28 septembre 1791, titre section 5, article 2 et l'article 465 du code pénal, considérant les avantages qui peuvent résulter pour la commune, de l'établissement d'un ban des vendanges.

Après avoir réuni le Conseil Municipal et appelé à la réunion les principaux vigneron de cette commune à l'effet de fixer l'ouverture des vendanges, nous avons arrêté :

1. Que le ban des vendanges est fixé pour toutes les communes non closes, du petit vignoble au vendredi 12 octobre prochain et au 15 du même mois pour le grand vignoble.
2. Tout le temps de leur durée, elles auront lieu chaque jour sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Les propriétaires devront se conformer rigoureusement à cette fixation du temps de travail.
3. Il sera dressé procès verbal par le garde-champêtre contre les contrevenants qui deviendront par le fait de cette contravention, passibles des peines prévues par l'article 475 n° 1 du Code Pénal.
4. Les grappilleurs ne pourront entrer dans les vignes qu'avec le consentement du propriétaire.
5. Le présent ban des vendanges sera publié et affiché partout où le besoin sera.



Fait à Sabarat les jours, mois et ans que dessus.

Le Maire
A. Dupias »